

RAPPORT DE GESTION 2025

1.	Préambule	3
2.	Conseil général	3
2.1	Composition du bureau	3
2.2	Composition du Conseil général – 50 membres	4
2.3	Objets traités	4
2.3.1	Propositions et postulats en séance du Conseil général adressés au Conseil communal	6
2.3.2	Questions en séance du Conseil général adressées au Conseil communal	7
3.	Conseil communal - 9 membres	8
3.1	Membres et répartition des dicastères	8
4.	Commissions	9
4.1	Commission financière	9
4.2	Commission d'aménagement	9
4.3	Commission des naturalisations	10
4.4	Commission de nomenclature	10
4.5	Commission d'entraide et intergénérationnelle	10
4.6	Commission des affaires culturelles, sportives et de loisirs	11
4.7	Commission de l'énergie, de l'environnement et de l'économie	12
4.8	Conseil des parents	13
5.	Activités des dicastères du Conseil communal	14
5.1	Dicastère 1 : Administration générale et Ressources Humaines	14
5.1.1	<i>Activités en relation avec le Conseil communal</i>	14
5.1.2	<i>Activités en relation avec le Conseil général</i>	14
5.1.3	<i>Activités en relation avec les Commissions communales</i>	14
5.1.4	<i>Activités en relation avec l'Administration générale</i>	14
5.1.5	<i>Relations publiques et extérieures</i>	15
5.1.6	<i>Personnel communal</i>	16
5.1.7	<i>Dotations 2025 du personnel communal</i>	16
5.1.8	<i>Contrôle des habitants</i>	18
5.2	Dicastère 2 : Formation	18
5.2.1	<i>L'école</i>	18
5.2.2	<i>Service intercommunal de psychologie, logopédie et psychomotricité</i>	19
5.2.3	<i>Accueil extrascolaire</i>	20
5.2.4	<i>Devoirs accompagnés</i>	20
5.2.5	<i>Pedibus</i>	20
5.2.6	<i>Conseil des Parents</i>	20

5.3	Dicastère 3 : Culture et société	21
5.4	Dicastère 4 : Affaires territoriales	23
5.4.1	<i>Rétrospective 2025 sur l'état du dossier d'adaptation aux conditions d'approbation du 24.08.2022</i>	23
5.4.2	<i>Biodiversité</i>	24
5.4.3	<i>La Passerelle de la Glâne</i>	26
5.5	Dicastère 5 : Santé et prévoyance sociale	27
5.5.1	<i>Principaux objets en cours de réalisation</i>	27
5.6	Dicastère 6 : Routes et édilité	30
5.6.1	<i>Service de l'édilité et voirie</i>	30
5.6.2	<i>Eclairage public des routes communales</i>	30
5.6.3	<i>Inventaire du réseau routier de la commune</i>	31
5.6.4	<i>Routes communales</i>	31
5.6.5	<i>Elimination des déchets</i>	33
5.6.6	<i>Mémo déchets – nouvelle édition 2025</i>	34
5.6.7	<i>Déchetterie à domicile</i>	34
5.6.8	<i>Décès et inventaire du cimetière 2025</i>	35
5.6.9	<i>Espaces verts</i>	35
5.7	Dicastère 7 : Eaux et route cantonale	36
5.7.1	<i>Route cantonale</i>	36
5.7.2	<i>Approvisionnement en eau</i>	39
5.7.3	<i>Traitement des eaux usées</i>	41
5.7.4	<i>Assainissement Ouest Village</i>	41
5.7.5	<i>PGEE Analyse</i>	43
5.7.6	<i>STAP « Entre-Essiva » - Traitement des métabolites du chlorothalonil</i>	44
5.7.7	<i>Secteur les Simon – Protection contre les crues</i>	45
5.7.8	<i>Service du feu</i>	45
5.8	Dicastère 8 : Bâtiments et développement durable	49
5.8.1	<i>Bâtiments communaux</i>	49
5.8.2	<i>Agrandissement du périmètre scolaire : gel du projet</i>	50
5.8.3	<i>Transition énergétique</i>	50
5.8.4	<i>Soutien à l'économie locale</i>	53
5.9	Dicastère 9 : Finances et constructions	54
5.9.1	<i>Les demandes de permis de construire 2025</i>	54
6.	Comptes 2025	57
7.	Développement durable	62
8.	Conclusion et proposition	67

1. Préambule

Madame la Présidente,
Madame la Vice-Présidente,
Mesdames les Conseillères générales,
Messieurs les Conseillers généraux,

Selon l'article 19 de la Loi sur les finances communales (LFCo), le Conseil communal établit un rapport de gestion qu'il présente au Conseil général en même temps que les comptes. Le Conseil général prend acte du rapport de gestion. De nombreuses informations sur la vie communale sont présentes sur le site internet communal : www.neyruz.ch

2. Conseil général

En 2025, le Conseil général a tenu trois séances ordinaires :

- Le 13 mai 2025 Séance dédiée aux comptes
- Le 7 octobre 2025 Séance Divers
- Le 9 décembre 2025 Séance dédiée aux budgets

<https://www.neyruz.ch/politique/conseil-general>

2.1 Composition du bureau

Véronique Chavaillaz	Présidente	AveN
Setti Genoud	Vice-Présidente	GSO
Bourke Martignoni Joanna	Membre	AdN
Perrin Grégoire	Membre	GSO
Pythoud Frédéric	Membre	ecAS
Schneuwly Purdie Mallory	Membre	AveN

2.2 Composition du Conseil général – 50 membres

Bonvin Fabrice AveN	Crausaz Pierre-Alain GSO	Genoud Setti GSO	Piller-Maillard Françoise GSO	Schnewly Purdie Mallory AveN
Bourke Martignoni Joanna AdN	Dobler Philippe ecAS	Guillaume Girard Catherine GSO	Pillonel Olivier AveN	Sprumont Benoît GSO
Bowden Helen AdN	Egger Ludovic ecAS	Guzzinati Lorenzo AveN	Pillonel Robin AveN	Sprumont François GSO
Brasey Mireille AveN	Emmenegger Joseph AveN	Häni Jean-Pierre Indépendant	Pillonel Yann AveN	Stroude Roger GSO
Brodard Julien ecAS	Friboulet Jean-Jacques AveN	Kowalski Vincent AveN	Pythoud Frédéric ecAS	Telley Marie-Claude AveN
Bugnon Sébastien ecAS	Galley Bêat AveN	Mettraux Stéphane Nvill	Renevey Martin Indépendant	Tenze Dafflon Maria AdN
Chatagny Laurent AveN	Gendre Albert GSO	Mettraux Steve ecAS	Rolle Pierre-André AveN	Uldry Sébastien GSO
Chavaillaz Véronique AveN	Gendre Josselin Ntrad	Michel Dousse Valérie AdN	Rossier Christian GSO	Vimal Corinne GSO
Chéron Marina AdN	Gendre Lionel AveN	Perrin Grégoire GSO	Rossier François GSO	Vionnet Maurice ecAS
Cotting Claude AveN	Gendre Pascal AveN	Perrin Laetitia AveN	Shala Shkëlzen ecAS	Züllig Catherine AdN

2.3 Objets traités

Séance du 13 mai 2025

- Accepté à l'unanimité la modification de l'ordre du jour « Election d'un scrutateur au sein du Bureau du Conseil général »
- Procédé à l'élection de Mme Véronique Chavaillaz à la présidence du Conseil Général pour la période 2025-2026
- Procédé à l'élection de Mme Setti Genoud à la vice-présidence du Conseil général pour la période 2025-2026
- Procédé à l'élection de M. Grégoire Perrin comme scrutateur au sein du Bureau du Conseil général
- Accepté à l'unanimité le compte de résultats 2024
- Accepté à l'unanimité le compte des investissements 2024
- Accepté à l'unanimité la nomination du nouvel organe de révision Core Fiduciaire Revicor SA à Fribourg
- Accepté la diminution du Conseil communal de 9 à 7 dès la prochaine législature par 46 oui 2 non et 0 abstention
- Accepté à l'unanimité le Règlement du personnel communal
- Accepté à l'unanimité le crédit complémentaire pour le réaménagement de la Place de jeux des Simon et l'amélioration de la zone de pique-nique

Séance du 7 octobre 2025

- Procédé à l'élection de M. Frédéric Pythoud comme scrutateur au sein du Bureau du Conseil général
- Procédé à l'élection de M. Sébastien Bugnon comme scrutateur suppléant au sein du Bureau du Conseil général
- Accepté par 34 oui, 2 non et 11 abstentions le crédit additionnel « Aigle Noir »
- Accepté à l'unanimité le Règlement communal concernant la mise à disposition des places d'accueil extrafamilial de jour
- Pris acte de la planification financière, compte d'investissements, 2025-2036
- Accepté par 33 oui, 9 non et 5 abstentions la transmission au Conseil communal du postulat « Déchets alimentaires : pour une solution accessible, propre et durable »

Séance du 9 décembre 2025

- Accepté par 45 oui, 1 non et 0 abstention la révision totale des statuts de l'Association Régionale de la Sarine (ARS)
- Accepté à l'unanimité la modification des statuts de l'Association intercommunale pour l'alimentation en eau des communes de la Région Sarine-Ouest, secteur Nord (AESO)
- Pris acte de la planification financière 2025-2036, résultats et investissements
- Accepté à l'unanimité le crédit pour l'installation de deux sous-stations et la rénovation des groupes hydrauliques de distribution de chaleur
- Accepté à l'unanimité le budget communal de résultats
- Accepté par 45 oui, 0 non et 1 abstention le budget communal des investissements

2.3.1 Propositions et postulats en séance du Conseil général adressés au Conseil Communal

Propositions des groupes au CG :

No	Auteur-e	Objet	Dépôt séance du	Validation par le Bureau	Invalidation par le Bureau	Transmis au CC	Retrait	Délai de réponse CC	Répondue en séance du	Etat
2022/05	Groupe AveN	Demande concernant le règlement sur les eaux : M. Jean-Jacques Friboulet demande d'intégrer des mesures incitatives pour diminuer la consommation d'eau dans le Règlement sur les eaux.	15.05.2022	13.09.2022				04.10.2022		
2021/03	Groupe AveN	Demande concernant le plan de relance de la vie villageoise: M. Yann Pillonel demande au CC d'établir des mesures pour revitaliser la vie villageoise.	15.10.2021	23.11.2021		14.12.2021		13.12.2022	14.12.2022	Répondue
2021/02	Groupe AdN	Demande concernant les bénéfices accumulés	28.09.2021					22.11.2021		
2021/01	Groupe ecAS	Demande concernant le taux fiscal	28.09.2021					23.11.2021		

Propositions internes des groupes du CG au Conseil communal :

No	Auteur-e	Objet	Dépôt	Validation par le Bureau	Invalidation par le Bureau	Vote du CG	Retrait
2024/05	Groupe AdN	Réduction du nombre de membres du Conseil communal de 9 à 7.	10.12.2024	25.03.2025			13.05.2025
2024/04	Liste de Indépendants	Réduction du nombre de membres du Conseil général de la Commune de Neyruz de 50 à 30	11.11.2024	21.11.2024		Refusé le 10.12.2024	
2024/03	Groupe GSO	Constitution d'une Commission spéciale sur la priorisation des projets communaux	07.09.2024		19.09.2024		08.10.2024
2023/02	Bureau du CG	Demande modification de l'alinéa 3 des observations de l'annexe 1 du Règlement du Conseil général	25.04.2023	25.04.2023		Refusé le 16.05.2023	
2022/01	Groupe GSO	Demande temps de parole lors des séances du Conseil général : M. Christian Rossier propose de limiter le temps de parole des conseiller-ère-s généraux-ales lors de leurs interventions.	14.12.2022	28.03.2023			16.05.2023

Postulats :

No	Auteur-e	Objet	Déposé	Validation par le Bureau	Invalidation par le Bureau	Transmis au CC	Retrait	Délai de réponse par CC	Répondue en séance du	Etat
2025/08	Groupe AdN	Etablissement d'un inventaire des travaux nécessaires pour garantir la conformité des bâtiments communaux aux normes de sécurité en vigueur	08.01.2026	13.01.2026		Refusé le 10.02.2026				
2025/07	Groupe AveN	Déchets alimentaires : pour une solution accessible, propre et durable	13.06.2025	26.08.2025		07.10.2025		06.10.2026	10.02.2026	Répondue
2024/06	Groupe GSO	Opportunités de fusion communale	07.09.2024	19.09.2024		08.10.2024		07.10.2025	13.05.2025	Répondue
2024/05	Groupe GSO	Don à sa Commune d'une demi-journée voir d'une journée civique par année	05.09.2024	19.09.2024		Refusé le 08.10.2024				
2023/04	Groupe AveN	Du pumptrack au skatepark	14.04.2023	25.04.2023		Refusé le 16.05.2023				
2023/03	Groupe AveN	Pour un Aigle Noir modernisé	14.04.2023	25.04.2023		16.05.2023		15.05.2024	12.12.2023	Répondue
2023/02	Groupe AdN	Mise à disposition des protections hygiéniques gratuites et en libre accès	17.03.2023	28.03.2023		16.05.2023		15.05.2024	12.12.2023	Répondue
2022/01	Groupe GSO	Acquisition de 2 abonnements CFF supplémentaires	02.09.2022	13.09.2022		04.10.2022		Intégré dès le budget 2023	04.10.2022	Répondue

2.3.2 Questions en séance du Conseil général adressées au Conseil communal

No	Auteur-e	Objet	Posée en séance du	Répondue en séance du	Etat	Organe responsable
2025/88	M. Lionel Gendre, Groupe AveN	Relative à la pose d'un QR-code pour la charge de la carte compacteur à la déchetterie	09.12.2025	09.12.2025	Répondue	M. Fabien Mettraux, Dicastère Routes et Edilité
2025/87	Mme Maria Tenze Dafflon, Groupe AdN	Relative au gel du crédit pour le Périmètre scolaire	09.12.2025	09.12.2025	Répondue	M. Jean-Pierre Corpataux, Syndic, Dicastère Administration générale et ressources humaines
2025/86	M. Jean-Jacques Friboulet, Groupe AveN	Relative à l'avenir et à la desserte de la gare de Neyruz	09.12.2025	09.12.2025	Répondue	M. Axel de Montmollin, Dicastère Affaires territoriales
2025/85	Mme Joanna Bourke Martignoni, Groupe AdN	Relative au réhaussement du quai côté Fribourg	09.12.2025	09.12.2025	Répondue	M. Axel de Montmollin, Dicastère Affaires territoriales
2025/84	M. Lorenzo Guzzinati, Groupe AveN	Relative au concept zone 30 à la Rte du Puits	09.12.2025	09.12.2025	Répondue	M. Fabien Mettraux, Dicastère Routes et Edilité
2025/83	M. Benoit Sprumont pour M. Roger Stroude, Groupe GSO	Relative aux incivilités, au non-respect du 20km/h et du parage à la gare	09.12.2025	09.12.2025	Répondue	Mme Katuscia Sansonnens-Cherubini, Vice-Syndic, Dicastère Culture et société et M. Fabien Mettraux, Dicastère Routes et Edilité
2025/82	M. Philippe Dobler, Groupe ecAS	Relative à la question posée par son collègue M. Martin Renevey sur les caméras de surveillance	09.12.2025	Part. 09.12.2025 - Compl. 10.02.2026	Répondue	Mme Katuscia Sansonnens-Cherubini, Vice-Syndic, Dicastère Culture et société
2025/81	Mme Setti Genoud, Groupe GSO	Relative aux véhicules stationnés sur le trottoir à la Rte de Fribourg	07.10.2025	07.10.2025	Répondue	M. Fabien Mettraux, Dicastère Routes et Edilité
2025/80	M. Julien Brodard, Groupe ecAS	Relative à l'utilisation du parking du Complexe scolaire	07.10.2025	07.10.2025	Répondue	Mme Katuscia Sansonnens-Cherubini, Vice-Syndic, Dicastère Culture et société
2025/79	M. Philippe Dobler, Groupe ecAS	Relative à l'avenir de l'enseigne Migros à Neyruz	07.10.2025	09.12.2025	Répondue	M. Jean-Pierre Corpataux, Syndic, Dicastère Administration générale et ressources humaines
2025/78	M. Philippe Dobler, Groupe ecAS	Relative au nombre d'EPT (équivalents plein temps) de l'ensemble du personnel communal et comparaison autres communes	13.05.2025	07.10.2025	Répondue	M. Jean-Pierre Corpataux, Syndic, Dicastère Administration générale et ressources humaines

3. Conseil communal - 9 membres

Le Conseil communal a tenu 39 séances ordinaires et 4 séances extraordinaires en 2025

3.1 Membres et répartition des dicastères

Nom		Dicastère	Suppléance
Jean-Pierre Corpataux	Syndic	Administration générale et RH	Katiuscia Sansonnens-Cherubini
Katiuscia Sansonnens-Cherubini	Vice-Syndique	Culture et Société	Jean-Pierre Corpataux
Maryline Dafflon	Conseillère communale	Bâtiments et développement durable	Bernard Kolly
Axel de Montmollin	Conseiller communal	Affaires territoriales	Jean-Marc Sallin
Jean-Noël Gendre	Conseiller communal	Finances et constructions	Fabien Mettraux
Bernard Kolly	Conseiller communal	Formation	Murielle Roos Bovey
Fabien Mettraux	Conseiller communal	Routes et édilité	Axel de Montmollin
Murielle Roos Bovey	Conseillère communale	Santé et prévoyance sociale	Maryline Dafflon
Jean-Marc Sallin	Conseiller communal	Eaux et route cantonale	Jean-Noël Gendre

4. Commissions

4.1 Commission financière

L'article 70 de la Loi sur les finances communales prévoit que la Commission financière se compose d'au moins cinq membres. Ils sont élus par le Conseil général pour la législature parmi les membres du Conseil général. Les attributions de cette Commission sont définies par la Loi (art. 97 LCo) et consistent principalement à examiner le budget et les comptes de la Commune, ainsi que les propositions de dépenses (art. 89 al. 2 LCo) et de modification du taux des impôts. Sur tous ces objets ainsi que sur le plan financier et ses mises à jour, elle fait rapport au Conseil général et lui donne son préavis sous l'angle de l'engagement financier.

Composition		Nom	Groupe
Conseiller général	Président	Pierre-André Rolle	AveN
Conseiller général	Vice-Président	Sébastien Bugnon	ecAS
Conseiller général	Secrétaire	Yann Pillonel	AveN
Conseiller général	Membre	Pierre-Alain Crausaz	GSO
Conseiller général	Membre	Béat Galley	AveN
Conseiller général	Membre	François Sprumont	GSO
Conseillère générale	Membre	Catherine Züllig	AdN

4.2 Commission d'aménagement

L'article 36 de la Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions prévoit que la Commission d'aménagement se compose d'au moins cinq membres, dont la majorité est désignée par le Conseil général. Les représentant-e-s des groupes proposent que le Conseil général soit représenté par sept membres. Le Conseil communal sera représenté par deux membres. La Commission examine les projets d'aménagements du territoire et urbanistiques, en particulier le PAL ainsi que les PAD, et émet un préavis à l'attention du Conseil communal.

Composition		Nom	Groupe
Conseiller communal	Président	Axel de Montmollin	AveN
Conseiller général	Vice-Président	Christian Rossier	GSO
Conseillère générale	Membre	Joanna Bourke Martignoni	AdN
Conseiller général	Membre	Julien Brodard	ecAS
Conseiller général	Membre	Albert Gendre	GSO
Conseiller général	Membre	Pascal Gendre	AveN
Conseiller général	Membre	Robin Pillonel	AveN
Conseiller général	Membre	Martin Renevey	Indép.
Conseiller communal	Membre	Jean-Marc Sallin	ecAS

4.3 Commission des naturalisations

Les membres de la Commission des naturalisations sont élus par le Conseil général, conformément à l'article 43 de la Loi sur le droit de cité fribourgeois. Ils examinent les dossiers des requérants à la naturalisation, les reçoivent en entretien puis émettent un préavis à l'attention du Conseil communal, pour l'octroi du droit de cité.

Composition		Nom	Groupe
Conseillère générale	Présidente	Mallory Schnewly Purdie	AveN
Conseillère générale	Vice-Présidente	Setti Genoud	GSO
Conseillère générale	Secrétaire	Laetitia Perrin	AveN
Conseillère générale	Membre	Helen Bowden	AdN
Conseiller général	Membre	Ludovic Egger	ecAS
Conseiller général	Membre	Jean-Jacques Friboulet	AveN
Vice-Syndique	Membre	Katiuscia Sansonnens-Cherubini	GSO
Conseiller général	Membre	Sébastien Uldry	GSO

4.4 Commission de nomenclature

La Commission de nomenclature attribue le nom des rues et leur numérotation ainsi que de tout ce qui concerne le territoire et l'appellation des lieux-dits. La Commission fonctionne lors de la création de nouvelles constructions et de nouveaux quartiers.

Composition	Nom	Groupe
Conseiller communal	Fabien Mettraux	AveN
Collaboratrice de l'administration	Anne-Laure Bersier	Admin.
Personne externe	Anita Caruso	Externe
Personne externe	Guy Rossier	Externe
Personne externe	Jean-Marc Schorderet	Externe

4.5 Commission d'entraide et intergénérationnelle

- Promouvoir la solidarité, l'entraide et le partage auprès de la population
- Promouvoir la rencontre avec les personnes seules ou isolées afin de leur permettre de maintenir des liens sociaux
- Apporter une aide à la personne atteinte momentanément dans son autonomie (personne âgée, handicapée, malade, accidentée, etc.) et aux personnes nouvellement arrivées dans la commune
- Promouvoir la rencontre entre les générations
- Réfléchir à l'encouragement des jeunes à la vie associative et politique
- Analyser les besoins pour les seniors (selon le concept Senior+)
- Valoriser l'expérience des seniors
- Prévenir les incivilités et les addictions

Composition		Nom	Groupe
Conseillère communale	Présidente	Murielle Roos Bovey	AdN
Conseiller général	Vice-Président	Roger Stroude	GSO
Conseillère générale	Secrétaire	Mireille Brasey	AveN
Personne externe	Membre	Willy Boder	Externe
Conseillère générale	Membre	Catherine Guillaume Girard	GSO
Conseillère générale	Membre	Maria Tenze Dafflon	AdN
Personne externe	Membre	Marie-Antoinette Speierer	Externe
Personne externe	Membre	Carine Spielmann	Externe
Conseiller général	Membre	Benoît Sprumont	GSO

4.6 Commission des affaires culturelles, sportives et de loisirs

Cette Commission a pour principal objectif la promotion de la culture, des sports et des loisirs au sein de notre village.

- Promotion de la culture
- Analyse et soutien des manifestations culturelles locales
- Subvention communale en matière culturelle
- Promotion du sport et des loisirs (infrastructures, zones de loisirs)
- Propose au Conseil communal le calendrier et l'horaire général d'utilisation des installations sportives
- Fait l'inventaire des locaux disponibles et prévoit les possibilités d'utilisation
- Propose au Conseil communal les périodes de vacances pour la fermeture des installations

Composition		Nom	Groupe
Vice-Syndique	Présidente	Katiuscia Sansonnens-Cherubini	GSO
Personne externe	Vice-Présidente	Emilie Dumas	Externe
Personne externe	Secrétaire	Sophie Desheselle	Externe
Conseiller général	Membre	Lionel Gendre	AveN
Personne externe	Membre	Frédéric Repond	Externe
Personne externe	Membre	Maude Richli	Externe
Personne externe	Membre	Jean-Daniel Roth	Externe
Conseillère générale	Membre	Marie-Claude Telley	AveN
Conseillère générale	Membre	Corinne Vimal	GSO

Mme Francisca Barros Berlendis a démissionné le 27 janvier 2025 et a été remplacée par M. Jean-Daniel Roth.

4.7 Commission de l'énergie, de l'environnement et de l'économie

- Initier des projets dans le domaine des énergies renouvelables, de l'économie d'énergie, de la protection de la nature et de la biodiversité, ainsi que soutenir le Conseil communal dans son action
- Initier des projets pour la mobilité douce
- Considérer les objectifs cantonaux en matière énergétique et environnementaux et autres projets de soutien
- Soumettre au Conseil communal les objectifs d'émission de CO₂ du parc immobilier communal, de ses véhicules, ainsi que des employés communaux dans l'exercice de leur travail
- Assurer le lien avec la société Neyergie SA et coordonner la promotion des énergies renouvelables
- Mettre en œuvre une stratégie « Agenda 2030 pour le développement durable »
- Mettre en œuvre des projets pour favoriser l'économie de proximité et locale (exemple : marché d'automne, comptoir, etc.)
- Soutenir les artisan-ne-s, commerçant-e-s et entreprises locales en cas de difficultés, connaître leurs besoins
- Créer du réseautage au travers d'événements ponctuels et favoriser les synergies entre entreprises
- Mener des réflexions d'attraction pour l'implantation de nouvelles entreprises à Neyruz
- Mettre en œuvre et coordonner une stratégie « Agenda 2030 pour le développement durable »

Composition		Nom	Groupe
Conseillère communale	Présidente	Maryline Dafflon	AveN
Conseiller général	Vice-Président	Fabrice Bonvin	AveN
Délégué à l'énergie	Secrétaire	Christophe Labaloue	Externe
Personne externe	Membre	Ludovic Banchet	Externe
Personne externe	Membre	Jean-Paul Castella	Externe
Conseiller général	Membre	Pierre-Alain Crausaz	GSO
Personne externe	Membre	Susana Gomes Marcelino	Externe
Conseillère générale	Membre	Valérie Michel Dousse	AdN
Personne externe	Membre	Maxime Oberson	Externe

M. Pacifique Gendre a démissionné avec effet immédiat le 12 janvier 2025 et a été remplacé par M. Maxime Oberson.

4.8 Conseil des parents

Selon l'article 31 de la Loi sur la scolarité obligatoire, le rôle du Conseil des parents consiste à l'échange d'informations et au débat de propositions portant sur la collaboration entre l'école et les parents ainsi que sur le bien-être des élèves et leurs conditions d'étude. Le Conseil est consulté par les autorités compétentes dans les affaires scolaires de portée générale en lien avec l'établissement et pour lesquelles le rôle ou l'avis des parents est important. Le Conseil des parents n'a pas de compétence décisionnelle.

Composition		Nom	Groupe
Conseiller communal	Président	Bernard Kolly	GSO
Personne externe	Vice-Présidente	Véronique Sordet	Externe
Personne externe	Membre	Denis Hernandez	Externe
Personne externe	Membre	Marco Lattuada	Externe
Personne externe	Membre	Evelyne Lötscher	Externe
Conseillère générale	Membre	Valérie Michel Dousse	AdN
Personne externe	Membre	Sophie Sacau Forray	Externe
Directeur Ecole Terre-Lune		Michel Pochon	DFAC
Déléguée du Corps enseignant		Aline Noser	DFAC
Collaboratrice de l'administration		Fabienne Mazenauer	Admin.

M. Denis Hernandez a démissionné au 31 décembre 2025, en cours de remplacement.

5. Activités des dicastères du Conseil communal

5.1 Dicastère 1 : Administration générale et Ressources Humaines

Ce dicastère est géré par M. Jean-Pierre Corpataux, Syndic.

5.1.1 Activités en relation avec le Conseil communal

- Relation avec la Préfecture pour l'organisation et le fonctionnement du CC
- Mise à jour de la liste des dossiers du CC (état des lieux des dicastères, outil de pilotage)
- Organisation et présidence des séances ordinaires et stratégiques du CC
- Coordination avec l'Administration pour la gestion des dossiers, signature des décisions et du courrier, validation des factures
- Organisation et/ou coordination d'autres manifestations du CC (internes, externes ou avec des partenaires)
- Appui des CC dans leurs dicastères respectifs

5.1.2 Activités en relation avec le Conseil général

- Élaboration et/ou finalisation des diverses communications du CC (communications, messages, rapport de gestion, etc.)
- Participation aux séances du Bureau du CG pour représenter le CC

5.1.3 Activités en relation avec les Commissions communales

- Nomination des membres des Commissions communales (à la suite de démissions)
- Participation à diverses séances de Commissions en tant qu'« externe » ou pour représenter le CC

5.1.4 Activités en relation avec l'Administration générale

- Analyse des outils informatiques, réorganisation de fichiers de travail
- Accompagnement de l'Administration pour la gestion du parc informatique et des logiciels, mise à jour des outils informatiques, notamment gestion des séances, GED et suivi des dossiers, plan de classement et archivage, licences, sécurité informatique
- Contacts avec les partenaires informatiques et suivi des contrats
- Poursuite de la digitalisation en coordination avec le projet de l'ACF et du canton
- Site internet : coordination pour la mise en place de plusieurs pages supplémentaires
- Journal de l'Ecureuil : élaboration d'articles pour l'Ecureuil et finalisation des éditions
- Analyse du portefeuille d'assurances et mises à jour de plusieurs contrats d'assurances
- LPrD : adaptation et mise en œuvre de la nouvelle loi sur la protection des données (dossier en cours de travail)

- Participation à diverses rencontres liées à la stratégie 2030 de Neyruz pour le développement durable
- Analyse du système de contrôle interne (SCI) avec l'administration des finances (dossier en cours de travail)
- Participation au GT du CC pour la révision du PAL, séances de conciliation et diverses rencontres avec les mandataires et la population
- Périmètre scolaire : Président de la CoPro et de la CoUt
- Participation à diverses réunions liées au projet de réfection de l'Aigle Noir
- Participation à diverses démarches liées à la construction de la « Maison du P'tit Bonheur » ainsi qu'à l'élaboration des conventions à passer entre l'Association Le P'tit Bonheur et la coopérative La Neyruzienne
- Participation à diverses séances avec Neyergie SA
- Participation à diverses séances techniques liées au développement du village (PAD divers, Clédard, logements Seniors+, cabinet médical, etc.)
- Participation à l'élaboration du budget 2026, présentations à la Commission financière et au CG : bureau du CG, chef-fe-s de groupes, CG
- Participation à l'élaboration de la planification financière communale et aux diverses variantes sur la fiscalité et sur la valorisation des terrains (produits générés par la vente des terrains et par la construction de nouveaux lotissements)
- Participation à diverses tâches liées aux emprunts (relation avec les banques et autres partenaires de financement)

5.1.5 Relations publiques et extérieures

- Agglomération de Fribourg : analyse des projets de Neyruz au PA5 et participation aux séances CARM et aux séances liées au PA5
- Association régionale de la Sarine (ARS) : membre du Comité Directeur pour représenter les communes de Sarine-Ouest
- Assemblées avec l'Association des communes fribourgeoises (ACF) pour représenter Neyruz
- Conférence des Syndics de Sarine-Ouest : participation aux conférences, analyses d'éventuelles collaborations intercommunales
- Conférence des Syndics de la Sarine : participation aux conférences pour représenter Neyruz
- Coopérative La Neyruzienne : membre du CA et participation aux Conseils d'Administration
- Fusion de communes : analyse des opportunités de fusions à la demande du CG, contacts avec les communes potentiellement intéressées, contacts avec l'ACF, le SCom et la Préfecture, élaboration du sondage à la population et analyse des résultats (dossier transmis aux prochaines Autorités communales 2026-2031)
- Nombreuses rencontres, notamment pour le PAL et pour divers dossiers de construction importants, EP-EU, routiers (route cantonale et routes communales), achats et ventes de terrain, avec des partenaires contractuels et avec des citoyen-ne-s ainsi qu'avec les Services cantonaux
- Gare CFF de Neyruz : séances et contacts avec les CFF et les Autorités cantonales
- Contacts et rencontres avec divers commerçants et personnes morales (Migros...)
- Participation à de nombreuses manifestations villageoises pour représenter le CC
- Relation avec la presse

5.1.6 Personnel communal

- Traitement du dossier de malversation de l'ancien responsable des finances, analyse des dossiers, contacts avec la fiduciaire, la Préfecture, le Scm et le Ministère public, finalisation et terminaison de l'enquête administrative y relative, informations et communications
- Suivi RH : réunions avec tout le personnel, contrats, cahiers de charges, analyse des dotations et des tâches internes et externes, analyse des procédures de travail, séances d'évaluation de fin d'année
- Suivi des remplacements : absences, congés, vacances, démissions, etc.
- Avec l'Administration, analyse et traitement de transformation des contrats horaires en contrats mensualisés, détermination des taux d'occupation, séances avec le personnel, calculs divers d'ajustement (dossier toujours en traitement)
- Engagement du personnel communal : recrutement, sélection, contrat, etc.
- Coordination et/ou organisation des rencontres avec le personnel communal et le CC
- Analyse et mise à jour du règlement communal sur le personnel, présentation au CG

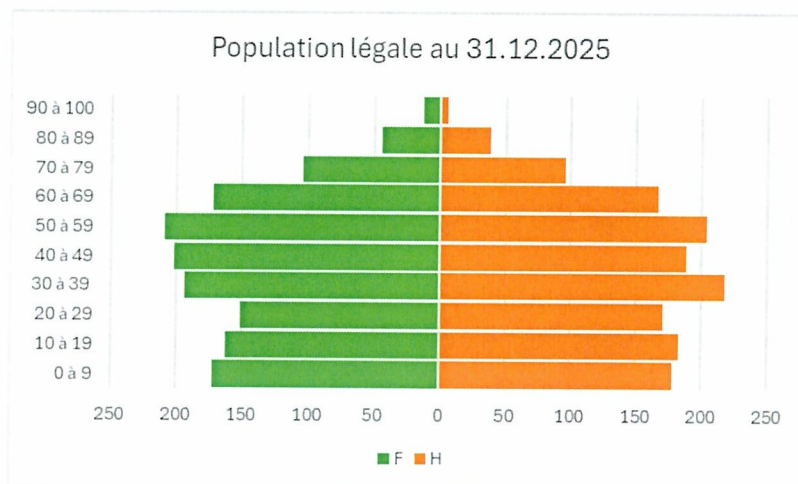
5.1.7 Dotations 2025 du personnel communal

	ADMINISTRATION	2023	2024	2025
Nicolas Wolleb	Responsable administratif	100 %	100 %	100 %
Marie-Noëlle Eggertswyler	Administratrice des finances – Adjointe du RA (départ en retraite au 31.12.2023)	-	-	-
Marie-Noëlle Eggertswyler	Remplacement du 01.09 au 31.10.2024 à 80%	-	-	-
Marie-Noëlle Eggertswyler	Remplacement du 01.11 au 31.12.2024 à 40 %	-	-	-
Hugo Delabays	Administrateur des finances du 01.07.2023 au 23.07.2024	100 %	100 %	-
Florence Sallin	Administratrice des finances dès le 01.02.2025	-	-	100%
Roxane Robatel	Collaboratrice au service des finances	60 %	60 %	60 %
Roxane Robatel	Augmentation du temps de travail du 01.09 au 31.12.2024 de 20%	-	-	-
Ludovic Circelli	Responsable service technique (départ au 30.04.2024)	100 %	-	-
Arnaud Proença	Responsable technique dès le 01.05.2024	-	100 %	100 %
Isabelle Briachetti	Préposée au contrôle des habitants et collaboratrice administrative	80 %	80 %	80 %
Anne-Laure Bersier	Service technique	50 %	60 %	60 %
Luigia Lopez	Service technique et collaboratrice administrative	100 %	90 %	80 %
Fabienne Mazenauer	Secrétariat des écoles	50 %	50 %	50 %
Laetitia Gilliéron	Secrétariat du Conseil général et collaboratrice administrative (départ le 31.05.2023)	-	-	-
Sandra Dévaud	Secrétariat du Conseil général et collaboratrice administrative dès le 01.06.2023	60 %	60 %	60 %
	TOTAL	700 %	700 %	690 %
	EDILITE	2023	2024	2025
Lara Lauper	Responsable de la déchetterie et des espaces verts dès le 01.07.2023	90 %	90 %	90 %
Patrick Henchoz	Responsable de la voirie	100 %	100 %	100 %

Valentin Catillaz	Collaborateur au service de l'édilité	100 %	100 %	100 %
	TOTAL	290 %	290 %	290 %
	CONCIERGERIE	2023	2024	2025
Defferrard Gilbert	Responsable conciergerie, fontainier et CAD	100 %	100 %	100 %
Sonia de Sousa Torres Campos	Dame de nettoyage	à l'heure	à l'heure	taux variable
Sylvie Graber	Dame de nettoyage	à l'heure	à l'heure	taux variable
Vera Ramalho da Rocha	Dame de nettoyage (départ au 30.09.25)	à l'heure	à l'heure	taux variable
Ardiana Shala	Dame de nettoyage	à l'heure	à l'heure	taux variable
Olfa Kronda	Dame de nettoyage	à l'heure	à l'heure	taux variable
	DECHETTERIE	2023	2024	2025
Olfa Kronda	Surveillante	à l'heure	à l'heure	taux variable
Didier Progin	Surveillant	à l'heure	à l'heure	à l'heure
Frédéric Roos	Surveillant en 01.2024	-	à l'heure	-
Pierrot Papaux	Surveillant	à l'heure	à l'heure	taux variable
Axel Dafflon	Surveillant (départ en 08.2023)	à l'heure	-	-
	BIBLIOTHEQUE	2023	2024	2025
Francisca Barros Berlendis	Responsable	à l'heure	à l'heure	taux variable
Iheb Kronda	Collaborateur	à l'heure	à l'heure	à l'heure
	DEVOIRS ACCOMPAGNES	2023	2024	2025
Rachel Bugnon	Départ le 15.04.2024	à la séance	-	-
Nathalie Cavelti Brand	Départ le 30.06.2025	à la séance	à la séance	à la séance
Fabienne Chatagny	Départ le 30.06.2025	à la séance	à la séance	à la séance
Brice Courtet		à la séance	à la séance	à la séance
Willy Boder		à la séance	à la séance	à la séance
Alexandra Egger	Dès 02.2023	à la séance	à la séance	à la séance
Bénédicte Friboulet	Départ le 30.01.2023	à la séance	-	-
Natania Rapin	Départ le 30.06.2024	à la séance	à la séance	-
Hazal Yaygir	Dès 11.2024	-	à la séance	à la séance
Clémence Gendre	Dès 09.2025	-	-	à la séance
Rafael Rodriguez Vargas	Dès 09.2025	-	-	à la séance
	FOUR	2023	2024	2025
Frédéric Gendre	Gestionnaire du four départ au 31.12.2024	forfait annuel	forfait annuel	-
Myrienne Catillaz	Gestionnaire du four	forfait annuel	forfait annuel	forfait annuel
	CENTRE LES SIMON	2023	2024	2025
Myrienne Catillaz	Gestionnaire de la salle Noisette	par location	par location	par location
	ENERGIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE	2023	2024	2025
Christophe Labaloue	Délégué à l'énergie et au développement durable	à l'heure	à l'heure	à l'heure

5.1.8 Contrôle des habitants

	2022	2023	2024	2025
Arrivées	301	231	206	228
Départs	268	210	233	216
Naissances	36	28	26	21
Décès	15	19	13	14
Population	2'839	2'869	2'863	2'873
Electeurs.trices inscrit.e.s en matière fédérale et cantonale	1'774	1'756	1'770	1'755
Electeurs.trices inscrit.e.s en matière communale	2'028	2'054	2'092	2'083



Ages	Hommes	Femmes
90 à 99 ans	6	13
80 à 89 ans	38	44
70 à 79 ans	96	104
60 à 69 ans	167	172
50 à 59 ans	204	209
40 à 49 ans	189	202
30 à 39 ans	218	194
20 à 29 ans	171	151
10 à 19 ans	183	162
0 à 9 ans	178	172

5.2 Dicastère 2 : Formation

Ce dicastère est géré par M. Bernard Kolly, Conseiller communal

5.2.1 L'école

L'école Terre-Lune de Neyruz compte tous les degrés de l'école enfantine et primaire (de la 1H à la 8H). De ce fait, l'école de Neyruz représente un cercle scolaire à part entière sur un même site.

Au début de l'année scolaire 2024, l'école comptait 288 élèves physiques pour 15 classes.

A la rentrée scolaire 2025-2026, une classe supplémentaire a dû être ouverte. Il y a dès lors, en plus des 4 classes de 1-2H, deux classes pour chaque degré.

Effectifs au 31 décembre 2025 : 290 élèves physiques (314 légaux) répartis ainsi :

- 79 élèves physiques (83 légaux) pour les classes enfantines, répartis dans 4 classes avec une équipe de 8 enseignantes
- 211 élèves physiques (231 légaux) pour les classes primaires, répartis dans 12 classes avec une équipe de 26 enseignants-es

Trois enseignantes ACM/ACT, des enseignantes spécialisées et un TSS (travailleur social) complètent le corps enseignant, ce dernier étant dirigé par un directeur d'école assisté d'une collaboratrice administrative scolaire. Pour les élèves présentant des difficultés scolaires, les solutions intégratives sont privilégiées. Ainsi, avec une aide ciblée et personnalisée, chaque enfant a la possibilité de suivre sa scolarité dans l'école de son village. Pour ces élèves aux besoins éducatifs particuliers, le temps consacré par enseignant est supérieur à la moyenne.

Pour cette raison, nous trouvons par exemple des classes composées de 16 élèves physiques, mais 22 élèves légaux, car 3 élèves sont au bénéfice d'un accompagnement. Dès lors, le nombre légal d'élèves est important car il définit le nombre d'élèves dont sera composée une classe. Ces accompagnements sont assurés par des enseignantes spécialisées, et également par des logopédistes, psychologues et psychomotriciens.

Le règlement scolaire a été modifié et approuvé par le Conseil général le 8 octobre 2024.

5.2.2 Service intercommunal de psychologie, logopédie et psychomotricité

Le cercle scolaire de Neyruz est doté d'un service intercommunal de psychologie, logopédie et psychomotricité (SLPPI). Ce service a pour but d'aider les élèves en âge préscolaire et scolaire www.slppi.ch.

Le service de psychologie

La psychologue en milieu scolaire analyse les situations problématiques de l'enfant en intégrant dans sa démarche le contexte familial, scolaire et social. À la suite de cette analyse, elle peut proposer divers types d'intervention. Ce service est assuré par Mme Delphine Meuwly.

Le service de logopédie

La logopédiste s'occupe de la prévention, de l'évaluation, du traitement des troubles du langage oral et écrit (fonction de communication et d'expression de la pensée), ainsi que de la voix chez l'enfant. Ce service est assuré par Mme Florence Faucon.

Le service de psychomotricité

La psychomotricienne travaille avec les enfants qui expriment un malaise à travers leur corps : le corps dans ses aspects fonctionnels (support de nos ajustements moteurs), expressifs (support de nos émotions) et relationnels (support des échanges avec le monde extérieur). Ce service est assuré par Mme Sandra Bonnard, à Villars-Vert (Villars-sur-Glâne).

Le SLPPI modifie sa convention de l'entente avec effet au 1 mai 2026. La commune d'Avry a décidé de quitter l'Entente le 31 décembre 2026.

5.2.3 Accueil extrascolaire

L'accueil extrascolaire est un lieu de vie qui permet aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle. Il a pour but principal d'assurer l'accompagnement des enfants d'âge scolaire (1H à 8H) en dehors des heures de classe et de favoriser leur développement en prenant en considération leurs intérêts et leurs besoins.

L'AES du P'tit Bonheur est une association privée. Ses locaux fraîchement rénovés se situent au-dessus de l'école dans le quartier de « La Neyruzienne ».

5.2.4 Devoirs accompagnés

L'accompagnement aux devoirs est un service qui est proposé les lundis et les mardis durant l'année scolaire. Cet encadrement est assuré par 6 personnes, remplaçants inclus. Fin 2025, 11 élèves le lundi et 10 élèves le mardi bénéficiaient de cette aide.

5.2.5 Pedibus

Aller à pied à l'école dès le plus jeune âge, c'est contribuer à éviter de nombreuses maladies liées à l'inactivité (obésité, problèmes cardio-vasculaires, etc.). Cela permet également à l'enfant d'intégrer des règles de sécurité et de comportement, un apprentissage essentiel pour le rendre autonome et l'amener ensuite à se déplacer seul, à pied et en sécurité. Le Conseil communal et la Direction de l'école encouragent vivement cette démarche. Le Pedibus, un système d'accompagnement participatif pour amener les enfants à pied à l'école sous la surveillance d'un adulte, est une invention qui change la vie ! L'itinéraire de la ligne de Pedibus, ses arrêts et ses horaires sont programmés par les parents. Chaque parent qui inscrit son enfant dans le Pedibus s'inscrit également pour le « conduire », une à deux fois par semaine selon les besoins. L'enfant rejoint alors le Pedibus à un arrêt et fait le trajet vers l'école avec ses camarades, sous la conduite d'un adulte. Après l'école, le Pedibus ramène l'enfant à l'arrêt le plus proche de chez lui, où l'attend son parent.

2 lignes Pedibus sont à disposition des élèves de Neyruz :

Ligne orange : Pommiers-Cerisiers : Le départ a lieu au croisement entre le chemin des Cerisiers et le sentier des Cheminots.

Ligne bleue : Pedimarchet : Le départ est à l'impasse du Rosset (borne électrique) - arrêt : début route du Marchet (bac à fleurs au début du trottoir de la route cantonale)

5.2.6 Conseil des Parents

En février 2025, le Conseil des Parents a organisé le Carnaval de Neyruz, marquant son retour après plusieurs années d'absence liées à la pandémie de Covid. L'événement a rencontré un vif succès auprès de la communauté.

Le Conseil des Parents a également organisé le loto des enfants, qui a connu un franc succès. La forte affluence, avec près de 300 participants, a démontré l'engouement pour cette activité.

Concernant la vente de sapins, le Conseil des parents a pris la décision de ne plus proposer cette prestation, le succès n'étant plus au rendez-vous ces dernières années.

5.3 Dicastère 3 : Culture et société

Ce dicastère est géré par Mme Katuscia Sansonnens-Cherubini, Vice-Syndique.

Le dicastère « Culture et Société » englobe les responsabilités et les domaines d'actions suivants :

- Animation
- Bibliothèque
- Ecoles de musique
- Intégration des migrants
- Jeunesse et sports
- Ludothèque
- Sécurité publique
- Sociétés culturelles et sportives

Réalisés en 2025

- ✓ Accueil des nouveaux habitants
- ✓ Bibliothèque Terre-Lune - Modification du système informatique pour travailler en réseau (avec subventions cantonales)
- ✓ Bilboquet billets gratuits
- ✓ Boxup changements des jeux
- ✓ Cours défibrillateurs pour la population et le personnel
- ✓ Four à pain activité mensuelle
- ✓ Installation d'un pumptrack
- ✓ Marché des Lumières
- ✓ Midnight Neyruz
- ✓ Mise à jour du Règlement communal du personnel
- ✓ Noël des Aînés
- ✓ Organisation d'un vide-greniers
- ✓ Petit déjeuner zéro déchet
- ✓ Place de jeu des Simon
- ✓ Projet place de loisirs à la Carrida
- ✓ Rédaction et corrections du journal l'Ecureuil
- ✓ Tinguely 2025 et Festival des food trucks

Projets en cours

- ✓ Bibliothèques : développement de la bibliothèque Agenda 2030, espace culturel, encouragement de pôles de bibliothèques
- ✓ Bibliothèque Terre-Lune - Création d'un site internet propre à la bibliothèque (avec renvoi aussi depuis le site de la Commune)
- ✓ Concept de stationnement
- ✓ Etude parc de loisirs à la Carrida
- ✓ Installation de caméras de surveillance (Pl. de la Gare et déchetterie)
- ✓ Mise aux normes du terrain de football
- ✓ Participation au groupe de travail sur le projet de fusion (Autigny, Chénens, Cottens, La Brillaz et Neyruz)
- ✓ Règlement de police
- ✓ Subventions enfance et jeunesse : élaboration d'un projet

Bibliothèque mixte :

- ✓ 4 rencontres « Né pour lire »
- ✓ Atelier printanier : décoration de pots et plantation de fleurs
- ✓ Cours de dessin manga
- ✓ Pâques : chasse aux œufs dans la bibliothèque
- ✓ Concours photo « les sacs voyageurs »
- ✓ Contes à la forêt
- ✓ Jeu de rôles « Loups-garous de Thiercelieux »
- ✓ Nuit du conte
- ✓ Atelier de dessin kawaii
- ✓ Atelier créatif : création de sapins décoratifs
- ✓ Jeux concours de Noël (les 3 samedis des vacances de Noël)

Commission des naturalisations :

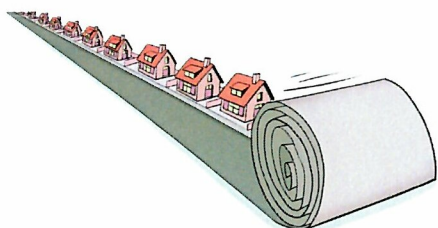
En 2025, **13** personnes (8 adultes et 5 enfants) ont été naturalisées au niveau communal.

5.4 Dicastère 4 : Affaires territoriales

Ce dicastère est géré par M. Axel de Montmollin, Conseiller communal.

5.4.1 Rétrospective 2025 sur l'état du dossier d'adaptation aux conditions d'approbation du 24.08.2022

Source : © <https://www.espacevie.be/dessins>



L'année 2025 a été dédiée au dossier d'adaptation avec 2 mises à l'enquête complémentaires à celle de juin 2024, dont :

1. Secteur Route d'Onnens

Comme annoncé, le Conseil communal a pris la décision de scinder le dossier d'adaptation en deux parties et de sortir du dossier général, le secteur Rte d'Onnens à la suite du recours pendant de cette partie.

Ainsi, en janvier 2025, le Secteur Rte d'Onnens, notamment les objectifs des PAD Rte d'Onnens Nord et Rte d'Onnens Sud ont été mis à l'enquête. Durant le délai d'enquête, une opposition collective ainsi qu'une opposition individuelle nous sont parvenues.

Les opposants ont été reçus en séance de conciliation, puis le Conseil communal a statué sur les oppositions et transmis cette partie de dossier d'adaptation à la DIME pour approbation.

2. Enquête complémentaire du dossier d'adaptation général

En septembre 2025, les adaptations apportées au dossier de juin 2024 ont été mises à l'enquête publique. Ces adaptations portaient principalement sur des éléments relevés en séances de conciliation avec les opposants. Durant le délai d'enquête, une opposition collective et une individuelle nous sont parvenues.

Lors de l'établissement de ce dossier, une omission de la part de notre mandataire s'est, hélas, glissée dans le Rapport OAT et reportée dans le RCU. Cette lacune a été signalée dans les deux oppositions. Pour une des deux oppositions, d'autres griefs ont été émis, lesquels seront traités ultérieurement.

Cette regrettable erreur nécessite, par conséquent, une nouvelle enquête publique afin de corriger le RCU. Fin décembre 2025, le dossier est quasi finalisé pour être mis à l'enquête publique tout début janvier 2026.

3. Gestion parallèle liée au dossier d'adaptation

Il convient également de relever les nombreuses séances portant sur les secteurs légalisés et à valoriser de notre territoire communal, qui se sont déroulées tout au long de l'année écoulée. Ces secteurs sont notamment celui de la Rte d'Onnens, Le Clédard ou encore Le Sécheron.

S'ajoute à cela l'implication régulière du dicastère de l'aménagement du territoire lors d'analyse des projets de construction de plus en plus nombreux, découlant de la densification au sein du périmètre déjà bâti, qui se déploie au sein de la Commune. On peut relever là, l'effet réel de la mise en œuvre progressive de la LAT votée par le peuple en 2013 et entrée en vigueur en 2014.

Un travail important a également été entrepris afin d'apporter certaines corrections cadastrales d'accès à des bien-fonds, parfois d'origines anciennes. Certains ont été découverts au fil des traitements des dossiers, dont plusieurs étaient restés en cours de procédure, mais sans finalisation.

5.4.2 Biodiversité

Les lauriers-cerises ou laurelles, ces plantes à bannir de nos jardins

Quelle est la problématique ?

(Image Wikipédia)



Ces dernières décennies, le laurier-cerise a été considéré comme « la plante star » des jardins. Croissance rapide, feuillage persistant, il est également considéré comme la plante parfaite pour se cacher des voisins. Malheureusement, après toutes ces années d'implantation massive, nous en subissons, hélas, les conséquences.

Avec le réchauffement climatique et l'absence - entre autres - de ravageurs et de maladies, le laurier-cerise devient de plus en plus envahissant et se propage aisément dans les lisières de nos forêts. Cette conséquence provient notamment des dépôts illégaux issus de tailles privées de jardins, mais également des oiseaux qui parsèment, au fil de leurs vols, les graines de laurier-cerise picorées sur leurs passages.

Le laurier-cerise est une plante pouvant pousser autant à l'ombre qu'en plein soleil et son impact négatif sur la biodiversité de nos forêts est considérable. Les petites essences, qui devraient profiter de la lumière hivernale s'engouffrant à travers les branchages sans feuilles pour se développer durant l'hiver/début du printemps, se retrouvent à l'ombre sous les laurelles toute l'année, puis finissent par périr avec le temps. Soulevons par ailleurs que les laurelles sont toxiques et n'ont aucun bienfait pour la faune.

Que fait-on sur nos parcelles communales pour lutter contre cette propagation ?

Depuis quelques temps, la Commune entreprend activement l'élimination de cette plante envahissante qui figure sur la « liste noire Suisse » des espèces invasives.

Ainsi, dans le but d'inciter et de montrer l'exemple, l'arrachage de ces plantes situées sur les parcelles communales a déjà commencé. Quant aux plantes se retrouvant dans les forêts, un nettoyage régulier est prévu dans les lisières du Bois des morts et un suivi, année après année, est d'ores et déjà planifié par notre Responsable des espaces verts communaux.

Nous mettons tout en œuvre pour protéger notre environnement, faune et flore qui, à cause de ces plantes invasives, est considérablement impacté.

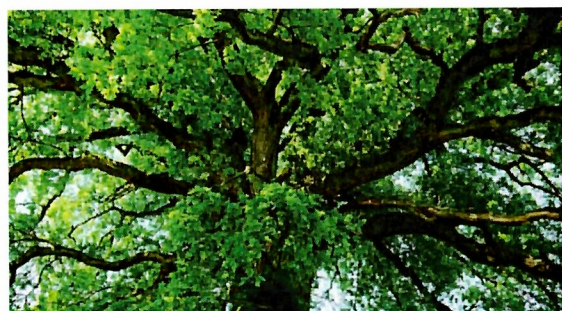
L'ambroisie, et les autres plantes néophytes envahissantes



Il est aussi important de prendre en compte le problème des lauriers ainsi que celui d'autres plantes envahissantes (appelées néophytes), qui peuvent être dangereuses. Certaines sont toxiques pour l'être humain, comme l'ambroisie à feuilles d'armoise, tandis que d'autres présentent un danger pour les animaux d'élevage, comme le séneçon du Cap.

La Commune a également effectué une sensibilisation auprès de la population et s'inquiète des insectes nuisibles d'origine exotique, tels que le moustique tigre (*Aedes albopictus*), le capricorne asiatique (*Anoplophora glabripennis*), le frelon asiatique (*Vespa velutina*) ou le scarabée japonais (*Popillia japonica*).

Silence, ça pousse...



Lors du renouvellement des baux à ferme communaux (parchets communaux) aux agriculteurs du village pour les 6 prochaines années, une clause de plantation de quelques arbres majeurs individuels indigènes par secteur a été ajoutée.

Ainsi, avec les bons soins de nos fermiers, un aspect paysager traditionnel de nos campagnes ainsi qu'une étape biologique supplémentaire dans ces surfaces cultivées pourront être recréés tels qu'ils prévalaient jadis.

5.4.3 La Passerelle de la Glâne



La passerelle 2.0 est finalement terminée ; ne manque plus que les panneaux de décoration indiquant la direction de Neyruz et de Hauterive.

Ce fut un long parcours et nous avons beaucoup appris sur les procédures « PIM » nécessaires à ce type d'ouvrage.

Nous nous réjouissons que les promeneurs puissent à nouveau traverser la Glâne sur cette toute nouvelle structure qui a été inaugurée en juin 2025.

Cet ouvrage sera complété en 2026 d'une grande boucle pédestre thématique, créée par 5 communes riveraines à l'occasion des remises en état des passerelles Autigny-Posat, ainsi que Neyruz-Hauterive.

ARS



Association
Régionale
de la Sarine

La Commune de Neyruz participe activement aux enjeux d'importance régionale majeurs défendus par l'ARS, comme l'élaboration du Plan directeur régional, les réflexions sur les zones d'activité, l'urbanisation ou encore le tourisme.

Mobilité



En 2025, la Commune a poursuivi les relations et le maintien de contacts actifs tant avec le SMO qu'avec les CFF concernant la halte CFF de Neyruz et le service du trafic régional.

S'ajoute à cela, l'implication au sein d'un groupe de travail de l'Agglo concernant la possibilité, vers l'horizon 2030 au mieux, de la mise en place d'une boucle de rabattement d'un bus du trafic

d'agglomération entre le bas du village et le secteur Matran/Avry.

Affaires forestières



En 2025, un nouveau forestier régional a pris ses fonctions ; il s'agit de Monsieur Arnaud Hertling. La Commune poursuivra avec lui les relations afin de coordonner les travaux liés aux affaires forestières de différents projets impliquant la corporation forestière régionale FOSA (Forêts Sarine).

Par ailleurs, la Commune continue de s'engager dans le traitement de plusieurs situations particulières touchant le milieu forestier. Elle tient également à souligner la qualité de la collaboration ainsi que le soutien apporté en toute circonstance.

5.5 Dicastère 5 : Santé et prévoyance sociale

Ce dicastère est géré par Mme Murielle Roos Bovey, Conseillère communale.

5.5.1 Principaux objets en cours de réalisation

- Transformation de La Maison du « P'tit Bonheur »

La Maison du P'tit Bonheur, une infrastructure dédiée à la petite enfance



En 2024, le Conseil général votait sur cet investissement devant permettre la transformation de l'immeuble de l'Impasse du Chêne 8 en structures à usage de crèche et d'AES.

Une première phase fut terminée en décembre 2024 avec les 2 appartements du rez-de-chaussée dédiés à la Crèche.

Puis durant toute l'année 2025, les phases suivantes (1^{er} et étage des combles) se sont succédées, nécessitant « de jongler » entre les espaces à déménager et à réaménager au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

C'est l'AES qui a été le plus impacté par ces déménagements et réaménagements de locaux. Tout le personnel a été mis à contribution pour gérer les transferts, parfois sur une très courte durée entre une étape et l'autre.



Comme se plaisent à le dire les architectes qui nous ont accompagnées dans ce projet « Ce projet, c'est le projet des portes ». Cette anecdote restera ancrée à cette transformation pour laquelle les exigences du Service de la Jeunesse et de l'enfance (SEJ) ainsi que les exigences de l'ECAB ont fait qu'une multitude de portes ont dû soit être ajoutées, soit être mises en conformité de sécurité antifeu.

Une autre particularité mérite d'être soulignée dans ce projet : rien n'avait été planifié en ce sens, pourtant il s'est développé – de la conception à la réalisation – avec une large majorité de femmes aux postes clés. Les architectes, la Direction des travaux (DT), la Responsable politique du projet ainsi que la Responsable de projet au sein de notre Service technique communal étaient toutes des femmes. Même l'entreprise en charge des travaux de gros œuvre était dirigée par une femme.

Ainsi, en décembre 2025, au terme de 15 mois de travaux de transformation, le bâtiment entièrement dédié à l'accueil extra-scolaire et à la crèche était entièrement fonctionnel et les éclats de joie des enfants font désormais vibrer, du rez-de-chaussée aux combles, ce lieu de vie métamorphosé !



Selon les besoins de l'AES, un des logements restera à charge de la Commune qui pourra bénéficier de l'espace pour ses besoins en réunions diverses. Partant, l'espace Arion, comme les directrices l'on nommé, est également disponible pour REPER qui organise des rencontres avec les jeunes de notre village dans le cadre des prestations qui nous lient. Les autres sociétés locales sont également les bienvenues dans cet espace équipé pour une vingtaine de personnes.

Le budget voté n'a pas été dépassé. Toutefois, avant d'établir le décompte final, il manque au terme de l'année 2025 encore quelques menus travaux de finition qui devraient se terminer durant le 1^{er} trimestre 2026.

Pour conclure, nous pouvons relever que ce projet de transformation fut un succès tant par la gestion rigoureuse des dépenses que par l'organisation synchronisée entre la DT et notre Service technique qui ont fait le lien entre l'opérationnel et la Commission de bâtisse consacrée à cette transformation.

5.6 Dicastère 6 : Routes et édilité

Ce dicastère est géré par M. Fabien Mettraux, Conseiller communal.

5.6.1 Service de l'édilité et voirie

Les tâches principales effectuées par le Service de l'édilité et de la voirie sont regroupées dans les catégories suivantes :

- Gestion et entretien des routes et des chemins communaux
- Gestion et entretien des marquages et signalisations
- Gestion et entretien des trottoirs et des sentiers communaux
- Gestion et entretien des bordures végétalisées, espaces fleuris, parcs et jardins
- Gestion du service hivernal
- Entretien des fontaines communales
- Gestion de la déchetterie et de l'évacuation des déchets
- Entretien des bancs publics

5.6.2 Eclairage public des routes communales

L'assainissement de l'éclairage public des routes communales est presque terminé, il ne reste plus que quelques candélabres isolés à changer. En 2025, le focus s'est porté sur les éclairages dits « de confort » longeant les chemins de mobilité, lesquels doivent également répondre aux exigences légales en vigueur pour l'éclairage public.

Ainsi, nous sommes encore en phase d'analyse, notamment à cause des problèmes d'éclairage sur les escaliers entre la Gare et la Place de l'Eglise. En effet, certains câblages ont dû être changés. Par ailleurs, une réflexion est menée pour changer les potelets lumineux qui subissent de manière récurrente des incivilités et qui sont pour la plupart fortement abimés. L'idée est de les remplacer avec des modèles plus solides et résistants aux déprédations.

Le principe restera identique, à savoir que l'éclairage intelligent posé sera pilotable à distance afin de permettre des économies substantielles d'énergie et de générer moins de pollution lumineuse pour la faune et la flore.

5.6.3 Inventaire du réseau routier de la commune



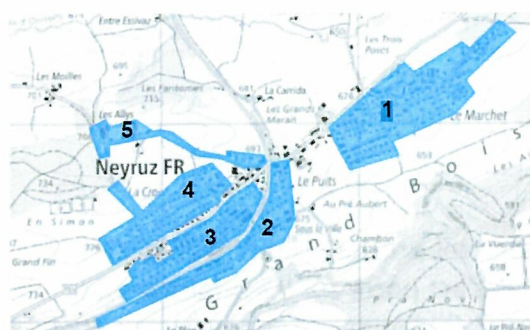
En 2025, le réseau routier communal ne s'est pas étendu. Une mise à jour de l'inventaire est en cours.

Le tableau ci-dessous indique les distances du réseau routier communal.

Routes et chemins communaux	16'822 m
Routes et chemins privés	2'560 m
Total	19'382 m

5.6.4 Routes communales

Concept d'extension des zones 30



Avec le bureau d'ingénieurs qui nous accompagne dans ces démarches, en 2025, nous avons déposé le dossier de mise à jour des zones 30 à l'examen préalable.

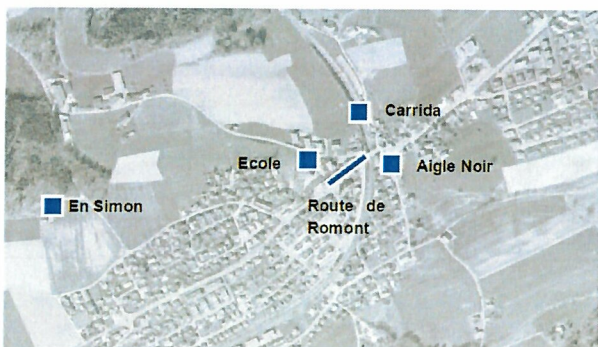
Toutefois, le retour des Services cantonaux sur notre concept des zones 30 n'est pas favorable à ce que l'on projetait de réaliser sur certains tronçons.

En effet, les Services cantonaux ont une ligne stricte sur les aménagements des zones 30 et relèvent qu'il ne suffit pas de poser un panneau de signalisation « 30 » pour que la zone 30 passe la rampe et soit approuvée.

L'Allée Jean Tinguely, par exemple, n'a pas été acceptée en zone 30 malgré le fait qu'elle finit sa course sur une zone de rencontre à 20 km/heure. Ainsi, la proposition des Services cantonaux pour faire ralentir le trafic est de poser des potelets sur le bord du trottoir de manière à ce que les automobilistes n'empiètent pas sur celui-ci, mais ralentissent pour pouvoir se croiser.

D'autres menues corrections sont en cours de finalisation et il est prévu de déposer le dossier à l'enquête publique courant 2026.

Concept de stationnement



La Commune compte à ce jour plusieurs parkings publics, dont celui de La Carrida, du Complexe communal, du centre sportifs Les Simon et celui autour des commerces et e l'Aigle Noir. Toutefois, il n'y a, actuellement, aucun règlement ni concept réglant les modalités d'usage des places de stationnement.

Un groupe de travail a été mis sur pied pour reprendre l'analyse de ce concept faite par un bureau d'ingénieurs, ce qui a mené aux premiers points de principe qui comprendra entre autres :

- des zones de stationnement libres, des zones limitées en temps et payantes et des zones réservées à la clientèle. Il est également prévu de réaliser un Concept de stationnement et non un Règlement de stationnement.

Ces principes, une fois validés, suivront une procédure spécifique pour les rendre fonctionnels.

Quelques chiffres du service hivernal

Source image : <https://www.redbubble.com>



Durant la période hivernale 2025, comme pour les hivers précédents, tout a été mis en œuvre par notre personnel de la voirie pour rendre nos routes praticables.

Lorsque la neige ou le gel tombe, c'est souvent au milieu de la nuit que tout commence afin que nos axes routiers soient dessalés et déblayés avant que nous prenions la route.

Toutefois, c'est la météo qui dicte son rythme et les chutes de neige, parfois, interfèrent dans l'organisation bien rodée du planning de déneigement.

Comme chaque année, nous vous remercions pour votre compréhension et patience si toutes les routes ne sont pas déneigées simultanément lorsque la neige couvre celles-ci. Le personnel est présent et œuvre pour le confort de la population dès les premiers flocons.

Déneiger et saler les routes du village a représenté, en 2025, quelques 47 heures de déneigement et la consommation de 16'657 kg de sel pour assurer un maximum de sécurité à la population.

2022			2023			2024			2025		
Jours de sorties	Hres	Kg de sel	Jours de sorties	Hres	Kg de sel	Jours de sorties	Hres	Kg de sel	Jours de sorties	Hres	Kg de sel
27	83h00	27'479	17	56h30	22'546	28	83h10	24'432	15	47h00	16'657

5.6.5 Elimination des déchets

De manière générale, les tâches effectuées par le personnel de la déchetterie se regroupent ainsi :

- Orienter et surveiller les dépôts des déchets au bon endroit
- Veiller au bon remplissage des bennes
- Gérer l'évacuation des bennes
- Apporter de l'aide aux personnes qui en ont besoin
- Veiller à la bonne valorisation des déchets
- Entretien de l'espace déchetterie

Statistique des déchets récoltés :

Catégories	Qté	2021	2022	2023	2024	2025
Ordures ménagères	T	273.64	267.66	267.03	285.60	232.28
Encombrants	T	28.58	30.36	17.12	31.20	32.00
Déchets compostables	T	385.25	376.71	332.54	364.70	211.21
DCMI	T	49.06	41.54	32.66	41.10	21.84
Bois	T	61.10	59.16	56.44	59.40	63.15
Papier et cartons	T	143.36	149.64	139.76	144.25	134.25
Verre	T	108.68	96.86	109.36	104.96	79.50
Alu/fer blanc + ferraille	T	34.53	34.88	30.85	32.76	33.22
Huiles usées	T	1.92	1.62	1.65	1.91	---
PET	T	1.20	8.54	8.42	8.76	---
Litières à chat	T	0.00	6.76	2.35	3.42	11.00
Cendres	T					3.65
Couches (dès 01.07.2025)						13.50
Total des déchets	T	1'087,32	1'073.73	998.18	1'078.06	835.606

Concernant les déchets, comme l'année précédente, des incivilités sont à déplorer. En effet, une augmentation des dépôts de déchets sauvages prolifère malgré la surveillance accrue du personnel de voirie et le risque d'amende encouru.

En 2025, plusieurs courriers et menaces d'amende ont été adressés aux personnes concernées.

La déchetterie provisoire en place au parking communal de la Carrida a été fermée et la déchetterie communale de la Route du Moulin a réouvert ses portes en juillet.

Avec cette réouverture, une partie de la déchetterie est accessible 24h/24 et la population peut désormais y déposer le verre, les poubelles dans un compacteur et les déchets verts. Les premiers retours de cette déchetterie sont bons, toutefois, quelques dépôts de déchets sauvages ont été constatés. Nous espérons vivement que cela ne se multiplie pas, car dans ce cas, nous devrions prendre des mesures afin que l'ordre de ce lieu soit respecté.

5.6.6 Mémo déchets – nouvelle édition 2025



La mise à jour annuelle du Mémo déchets se prépare en amont de sa distribution en fin d'année. Ainsi, la brochure 2026 a été mise à jour durant l'automne 2025 avec quelques nouveaux modes de tri et fonctionnalités.

De plus, le site internet MemoDéchets s'étoffe et l'on peut y trouver une multitude d'astuces et de réponses sur le tri des déchets et où les acheminer correctement.

Le Mémo déchets nouvelle version a été diffusé dans tous les ménages en décembre 2025.

La version en ligne est également consultable en tout temps sous <https://www.memodechets.ch/>

5.6.7 Déchetterie à domicile



La déchetterie à domicile s'est développée en collaboration avec la société de Jeunesse de Neyruz et fonctionne depuis l'automne 2022. Cette prestation, assumée un samedi matin par mois par la Jeunesse, propose de venir chez vous pour ramasser vos déchets (identiques à ceux pouvant être déposés à la déchetterie). La déchetterie à domicile est exclusivement destinée aux personnes à mobilité réduite et/ou aux personnes âgées ne pouvant plus acheminer seules leurs déchets. Ainsi, plus de 70 personnes ont déjà bénéficié de ce service depuis sa mise en fonction.

5.6.8 Décès et inventaire du cimetière 2025

En 2025, nous avons enregistré le décès de 14 personnes.

Lieux de sépultures	Occupation du cimetière en 2021	Occupation du cimetière en 2022	Occupation du cimetière en 2023	Occupation du cimetière en 2024	Occupation du cimetière en 2025
Columbarium	128	135	140	142	144
Inhumation	105	105	102	102	102
Jardin du souvenir	6	14	18	20	20
Puits du souvenir	0	0	1	1	2
Restituées aux familles	0	0	7	0	0

5.6.9 Espaces verts



Depuis l'été 2023, nous comptons parmi notre personnel une collaboratrice responsable des espaces verts, Mme Lara Lauper. Elle y dédie une grande partie de son temps.

Avec son arrivée, non seulement les espaces verts se sont développés, mais c'est également la décoration de nos ronds-points qui en est valorisée.

S'englobent également dans les tâches annuelles dévolues aux espaces verts :

- L'entretien du cimetière avec un désherbage mensuel et une taille annuelle.
- La taille des haies, la taille hivernale des arbres et des arbustes du village.
- L'entretien à la débroussailleuse autour des bancs, du panorama, du sentier botanique, du parcours de l'écureuil, etc.
- L'élimination des plantes invasives sur diverses parcelles du village. Cette opération sera réitérée chaque année jusqu'à leur élimination totale.
- Les tontes saisonnières des diverses parcelles.
- Le désherbage des divers massifs de plantes vivaces.
- Les décorations et plantations saisonnières des ronds-points et des espaces autour de l'Administration et du complexe communal.
- Les plantations de bulbes et autres végétaux qui fleuriront au printemps.
- Les prairies Pusch sur plusieurs sites de la Commune.

5.7 Dicastère 7 : Eaux et route cantonale

Ce dicastère est géré par M. Jean-Marc Sallin, Conseiller communal.

5.7.1 Route cantonale

Route de Romont – Séquences 3 et 4

La planification des séquences 3 et 4 s'est vu ralentie en attendant le résultat du vote par le Grand Conseil du crédit d'engagement relatif au financement de la part cantonale des travaux de la séquence 3 du réaménagement de la traversée routière de Neyruz. Initialement prévu à la session de printemps, ce message de la DIME n'a été présenté que le 10 octobre pour la première partie du débat, pour se poursuivre et être accepté le 11 novembre.

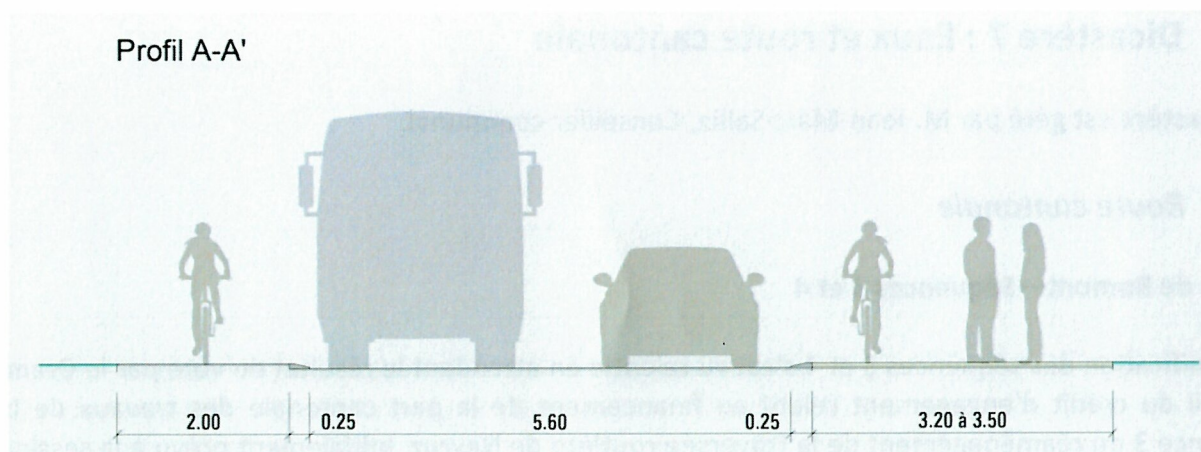
Présentation de la séquence 3

Le projet d'aménagement de la séquence 3 a été mis à l'enquête en 2022. Cette séquence s'étend sur 422 m de La Charrière au giratoire de La Daille (nommé aussi Fin Nierlet). A l'image de l'ensemble des travaux, elle va apporter des changements majeurs dans le gabarit de la chaussée. Aujourd'hui, les voies réservées au trafic motorisé mesurent 7,00 m de largeur. Après les travaux, elles seront réduites à 5,60 m, pour favoriser la réduction de la vitesse du trafic automobile et donner plus de place aux piétons et aux cyclistes.

Une bordure biaise de 25 cm est prévue de chaque côté de la chaussée. La largeur de la chaussée évitera également que les véhicules roulent trop rapidement dans la traversée du village. Dans le sens de la descente, le trottoir avec cycles autorisés mesurera entre 3,00 m et 3,20 m de large, c'est-à-dire la largeur permettant à deux personnes de se croiser et à un vélo de rouler à côté. Les enfants et les familles pourront également rouler à vélo sur le trottoir.

A la montée, une piste cyclable de 2 m de large est prévue. Cet aménagement nécessite des emprises de terrain sur le talus qui borde la route. Un important mur de soutènement de 346 m de long sera réalisé dans ce but.

Sur la séquence 3, il n'est pas prévu de réduction de vitesse à 30 km/h pour lutter contre le bruit routier. Un revêtement phono absorbant ainsi qu'un mur antibruit seront nécessaires. Des arbres seront plantés pour lutter contre les îlots de chaleur et pour agrémenter la traversée.



Gabarit routier de la séquence 3

Montant du crédit demandé au Grand Conseil

	Part cantonale	Part communale	Total
Honoraires mandataires	500 000	120 000	620 000
Travaux génie-civil y c. le mur*	4 900 000	980 000	5 880 000
Plantations et éclairage	0	150 000	150 000
Acquisitions de terrain	280 000	60 000	340 000
Sous-total	5 680 000	1 310 000	6 990 000
Divers et imprévus (10 %)	568 000	131 000	699 000
Total HT	6 248 000	1 441 000	7 689 000
TVA 8,1 %	506 088	116 721	622 809
Total TTC	6 754 088	1 557 721	8 311 809
Total arrondi TTC	6 800 000	1 560 000	8 360 000

*Sont inclus dans les travaux de génie civil un mur de soutènement d'une valeur d'environ 2,5 millions de francs.

Procédures

Les procédures d'approbation des plans par la DIME, celles relatives à la décision d'assainissement du bruit routier, ainsi que les mesures de publication des mesures routières ont toutes fait l'objet de recours au Tribunal cantonal. Ceux-ci sont toujours pendants.

Etude de mobilité

LIAISON CYCLABLE COTTENS – MATRAN – TRAVERSEE DE NEYRUZ

Le Canton a, par son Service des ponts et chaussées, mandaté un bureau spécialisé afin de définir un concept de mobilité douce à l'Ouest des séquences validées entre Neyruz et Cottens respectivement à l'Est, entre Neyruz et Matran. Un concept d'exploitation et d'aménagement de l'axe de la route cantonale entre le carrefour de la Route d'Onnens et le giratoire du Marchet (séquences 2 et 4) a également été défini dans le cadre du rapport final.

GIRATOIRE DE FIN NIERLET (séquence 2) Carrefour non régulé (variante retenue)

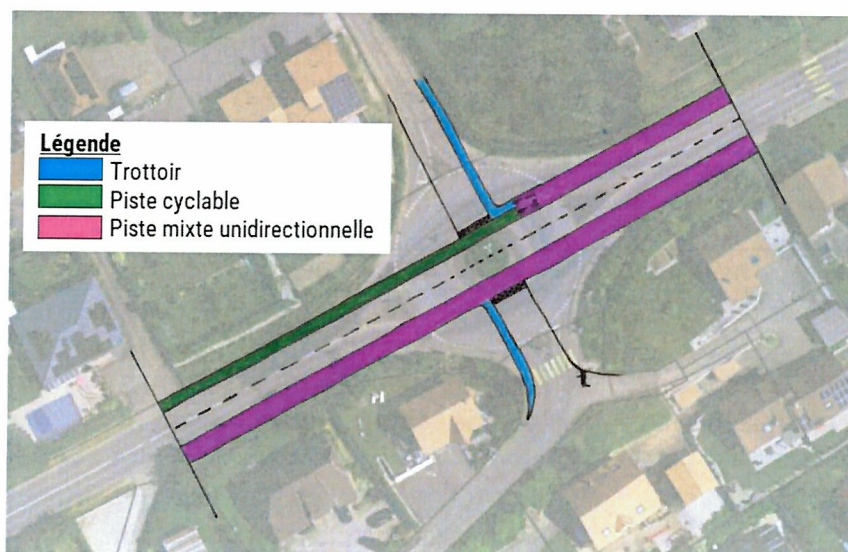
Pour la variante carrefour non régulé, les aménagements suivants sont proposés :

- Gabarit routier de 5,6 m pour la RC, gabarit identique à la séquence 3 validée (tronçon à l'est du giratoire). Les croisements avec poids lourds devront donc se faire à vitesse réduite ;
- Trottoirs traversant au sud et piste cyclable prioritaire au nord car charge de trafic sur les routes secondaires très faible (max. 80 véhicules à l'heure de pointe, dans les 2 sens).

Cette variante a les implications suivantes :

- Surface du carrefour nettement réduite
- Itinéraires continus des piétons et des vélos sur l'axe principal, sans nécessité de traverser les routes secondaires.

Le réaménagement du carrefour est esquissé ci-dessous :



Concernant la séquence 2 (giratoire de la Daille - sortie Neyruz, direction Cottens), compte tenu des conclusions de l'étude de mobilité, la volonté des maîtres d'ouvrage est d'enchaîner la planification et les travaux de la séquence en question avec la fin de ceux de la séquence 3, la procédure d'appel d'offres ayant fait l'objet d'une première demande d'honoraires auprès des mandataires.

5.7.2 Approvisionnement en eau

Notre Commune de Neyruz, à l'instar des autres membres de l'AESO (Association pour l'Alimentation en Eau de Sarine-Ouest, communes d'Avry, La Brillaz, Cottens, Neyruz et Prez) est désormais membre du CEFREN (Consortium pour l'alimentation en eau de la ville de Fribourg et des environs) depuis le 01.01.2025.

Données en m3	2021	2022	2023	2024	2025
Livraison annuelle	178'320	182'472	192'315	199'418	196'668
Moyenne journalière	489	500	527	544	539
Production de nos sources	62'137	48'223	56'685	67'247	59'102
Achat d'eau AESO	178'967	183'220	191'852*	202'323	195'044
Part CEFREN dans achat AESO	76'489 (11%)	209'266 (31%)	220'779 (31%)	229'844 (33%)	292'095 (39%)
Part Graboz dans achat AESO	149'352 (21%)	125'461 (17%)	90'290 (13%)	65'447 (9%)	96'436 (13%)
Vente d'eau communale à l'AESO	-71'585	-48'745	-56'217	-69'544	-57'611
Nombre d'abonnés	631	635	647*	650	707
Habitants	2814	2845	2869	2861	2873
Volume d'eau facturé	143'795	150'571	151'007*	143'888*	157'473
Eau de chantier	-	-	-	-	3'730
Consommation annuelle / habitant	51	52,9	52.6*	50,3*	54,8

*chiffres corrigés, erreur de facturation 2023

L'approvisionnement en eau potable de notre Commune est assuré par nos sources ainsi que par l'AESO, le Graboz et le CEFREN. L'apport de nos captages est le suivant :

- « La côte de Rosé »
 - « Les Fantômes »
- } 59'102m3, respectivement 112 l/min

Les eaux provenant de ces deux captages sont traitées aux ultraviolets.

Qualité de l'eau

Analyses :

Le Laboratoire cantonal a procédé aux analyses suivantes sur le réseau communal :

- 4 prélèvements sur le réseau
- 4 prélèvements à la STAP « Entre-Essiva » avant et après traitement UV.
- 4 prélèvements sur nos captages

Les valeurs mesurées sur le réseau de distribution aux points de mesure sont les suivants :

Nitrates (STAP) 29-31 mg/l < (max 40)
 Germes aérobies mésophiles 0< 100 UFC/ml (max 300)
 Dureté 34,2-35,8-36,4°fH

Métabolites mélange STAP « Entre Essiva »

R471811*	R417888	SYN 507900	
0.171* micro-g/l +/-0,051	0.045 +/- 0.013 micro-g/l	<0.01 micro-g/l	max 0.1
0.169* micro-g/l +/- 0.051	0.045 +/- 0.013 micro-g/l		

Le Service des eaux communal a prélevé 2 échantillons pour la teneur en chlorothalonil aux captages communaux qu'il a fait analyser par un laboratoire privé certifié.

Métabolites	R417888
Captages	<0.02 < 0.04 micro-g/l (max 0.1)
Métabolites	R471811*
Captages	0.089< 0.242 *micro-g/l (max 0.1)

Métabolites	SYN507900
Captages	<0.02 micro-g/l (max 0.1)

*Dans ces échantillons, la valeur limite est dépassée pour le/s métabolite/s suivant/s du pesticide chlorothalonil R 471811. Le projet de traitement par charbon actif est en cours d'examen par les instances cantonales. Par ailleurs, l'AESO poursuit ses réflexions au niveau régional.

Bilan des projets nitrates

La Confédération impose désormais une procédure pour sécuriser les projets ayant atteint durablement l'objectif de 25 mg/l. Cette exigence rend nécessaire l'adaptation de la Loi cantonale (LCEaux). Pour Neyruz, qui malgré une baisse initiale des teneurs en nitrate importante, on relève pour 2025 une valeur table autour des 28 mg/l . La prolongation du projet est actée pour 2027.

Mandat de prestations

La collaboration s'est poursuivie avec SINEF pour le mandat de prestations relatif à la distribution d'eau. La Commune demeure responsable de la gestion de son réseau. Les principales prestations exécutées par SINEF pour la Commune en 2025 sont les suivantes :

- Lavage et contrôle de la cuve d'eau brute dans la station « Entre Essiva », effectués durant le mois de février.
- Contrôle, manœuvre et entretien des organes :

Les organes du réseau ont été contrôlés et manœuvrés. Cela représente plus de 160 vannes et 75 bornes hydrantes. Lors du contrôle annuel, nous en avons profité pour réparer des hydrantes qui présentaient des dysfonctionnements.

- Rinçages de qualité :

En 2025, les 10 hydrantes en cul-de-sac ont subi des rinçages. Ceci afin de prévenir le risque de stagnation de l'eau et le développement de germes. Ces rinçages sont effectués 2 fois par an.

Il y a eu 1 intervention du service de piquet pour une fuite dans le secteur de la Croix. En parallèle, des capteurs de bruit ont révélé des fuites sur le territoire dans le secteur du Clos du Four ainsi que celui des Allys. La fuite à la Rte des Allys a été réparée.

- Plan d'urgence :

La Commune a validé une offre de SINEF pour la réalisation d'un plan d'urgence qui fera partie intégrante du plan d'urgence de l'AESO.

5.7.3 Traitement des eaux usées

Station d'épuration des eaux usées (STEP)

L'ASEV « Association intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration à Villars-sur-Glâne » dispose depuis le début de l'année d'un nouveau site internet <https://www.asev.ch>; le rapport de gestion 2025 y sera consultable.

L'ASEV s'est dotée d'une nouvelle identité visuelle avec un logo articulé autour de sa devise : « Epurons, Préservons, Protégeons ».

Lors de la votation populaire du 28 septembre, les communes d'Avry, Hauterive, Matran, Neyruz et Villars-sur-Glâne ont accepté à une large majorité (85,14 - 89,62%) le Crédit d'engagement de CHF 63'000'000.00 relatif à l'agrandissement de la filière biologique et du traitement des micropolluants.

Projet d'extension

Le projet d'extension a fait l'objet d'une procédure de mise à l'enquête publique ; le dossier est en cours d'analyse auprès des instances cantonales. Par ailleurs, la question des oppositions en lien avec le PAL, respectivement la modification de la zone, est toujours pendante.

5.7.4 Assainissement Ouest Village

Après la pose de la première couche de roulement en fin d'année 2024, les travaux ont repris fin janvier 2025 par la réalisation de la dernière chambre de chute avant le déversoir d'orage (DO) sis sur la Rte du Moulin.

Afin de finaliser l'assainissement du réseau d'épuration, il ne suffisait toutefois pas de modifier ce seul déversoir d'orage. Il était également nécessaire de garantir une séparation correcte des eaux transitant par la Rte de la Charrière. Les travaux d'assainissement prévus sur la route cantonale, qui auraient permis de réaliser l'intégralité de la mise en séparatif de l'Ouest du village, ayant dû être reportés à une date indéterminée, la réalisation de deux déversoirs d'orage supplémentaires s'est avérée indispensable. Ceux-ci ont été implantés, d'une part, au sommet de la Rte de la Charrière et, d'autre part, sur la Rte des Simon.

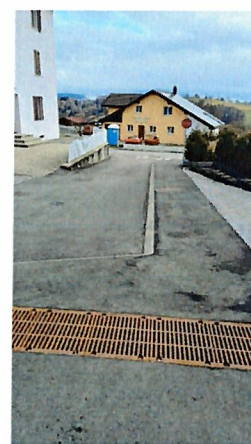
Le déversoir d'orage de la Rte de la Charrière a ainsi été réalisé à la fin du mois de mars 2025. Il permet désormais de séparer les eaux provenant de l'Ouest de la route cantonale, lesquelles sont acheminées via les collecteurs communaux déjà en séparatif dans ce secteur. Un dispositif identique a été mis en place sur la Rte des Simon au début du mois de mai, afin que seules les eaux claires transitent par le collecteur de la Charrière et que les eaux usées soient réorientées vers la route cantonale. Dès lors, chaque collecteur reçoit exclusivement les eaux pour lesquelles il a été conçu, réduisant ainsi significativement le risque de surcharge du réseau.

Parallèlement au chantier d'assainissement de l'Ouest du village, divers travaux d'amélioration ont été réalisés à la déchetterie. Le prolongement de la conduite d'eau potable, accompagné de la pose d'une borne hydrante, permet désormais d'assurer une couverture adéquate pour la défense incendie de ce site.

Le 18 juin 2025, la dernière couche de roulement, soit le tapis de finition, a pu être posée sur l'ensemble de la chaussée et du trottoir des deux carrefours formés par les routes de Nierlet, du Puits, du Moulin et de la Charrière.

Pour finir, les couvercles de chambres et capes de vannes ont été remis à niveau, la signalisation repositionnée et le marquage effectué. Le terrain agricole situé en bordure de zone à bâtir, servant à différents dépôts de terre et de matériel, a finalement pu être remis en état dès le début du mois d'octobre.

En conclusion, après presque 2 ans de travaux, l'ensemble du secteur Ouest Nierlet est désormais fonctionnel et intégralement en mode séparatif. La déchetterie, provisoirement déplacée à la Carrida pendant la durée du chantier, a également pu intégrer son emplacement initial.



5.7.5 PGEE Analyse

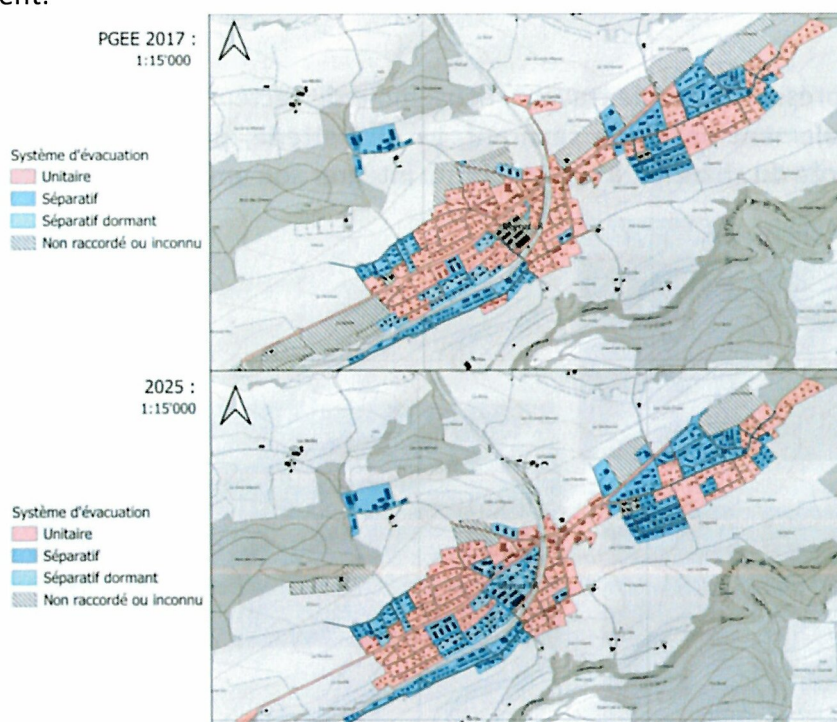
Cette phase (III cadastre des canalisations-VSA) constitue la première étape du processus d'actualisation des trois modules sélectionnés (I propriété des installations, II gestion des données, III cadastre des canalisations). Elle a permis de dresser un état des lieux des informations existantes, d'identifier les éléments manquants, de valider les données de base et d'établir un cahier des charges définissant les prestations complémentaires nécessaires.

Pour chacun des modules étudiés, les objectifs de la directive PGEE 2.0 ont été rappelés et un diagnostic de l'existant a été réalisé, ce qui a permis d'établir un cahier des charges pour l'étape suivante de l'actualisation partielle du PGEE communal.

Le cycle de révision des 3 modules à traiter est le suivant :

- ❖ La mise à jour du module « cadastre des installations » doit garantir la fiabilité des données de base et permettre la définition d'un concept de mise à jour continue, afin qu'il ne soit plus nécessaire de traiter ce module lors de la révision prochaine du PGEE.
- ❖ La mise à jour du module « état, réhabilitation et entretien » doit permettre d'assurer que ce module puisse être actualisé selon un cycle de 1 à 5 ans.
- ❖ Le module « concept d'évacuation des eaux », une fois mis à jour, devra être révisé tous les 10 à 15 ans.

Conformément au guide du PGEE de la VSA, il est recommandé de mettre à jour, si nécessaire, les modules du chapitre « Structure et données de base » (gestion des données (I), propriétés des installations (II) et cadastre des installations (III)) avant de traiter les modules suivants. Toutefois, les modules I et II n'ont pas été abordés dans la présente étude et n'apparaissent pas non plus dans les versions antérieures du PGEE; leur élaboration complète devra donc être planifiée prochainement.



5.7.6 STAP « Entre-Essiva » - Traitement des métabolites du chlorothalonil

Dans le courant de l'été, malgré le fait que le SAAV ne se soit pas déterminé sur les mesures à mettre en œuvre pour les distributeurs d'eau potable, nous avons transmis au canton le projet développé par notre mandataire en demande préalable (phase 32 SIA, projet de l'ouvrage). En fin d'année, nous n'avons pas de retour cantonal sur cette demande. Parallèlement, nous avons procédé à plusieurs analyses au lieu-dit La Râpe, respectivement à quelques 400 m à l'Est de la STAP, sur le puit d'essai foré en 1989. Celles-ci se sont avérées particulièrement basses quant aux valeurs de chlorothalonil R417811, soit 0.055 et 0.025 micro/g/l, ce qui pourrait par conséquent être un apport intéressant pour nos sources par dilution.

Mise en conformité de la STAP :

Accès au plan d'eau → Mise en place de portes étanches, sous pression

Désinfection UV 250 J/m² → Augmentation de la puissance à 400 J/m²

Automation désuète → Mise à jour de l'automation

Traitement de l'eau :

Reprise des arrivées et des départs existants

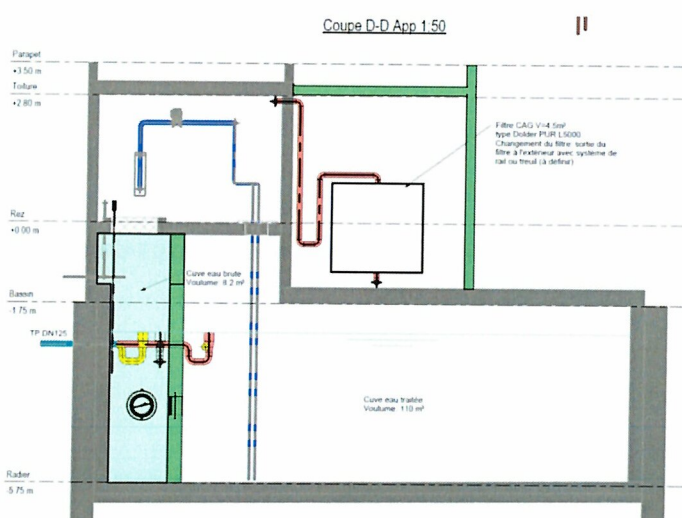
Séparation du réservoir existant avec des murs en béton armé

Mise en place de la tuyauterie et des équipements (crépines, trop-pleins, conduites, etc.)

Installation de deux pompes immergées

Création d'un filtre CAG (4,5 m³) et d'un abri isolé

Automation et monitoring



5.7.7 Secteur les Simon – Protection contre les crues

Nous avons transmis, aux Autorités cantonales, notre projet de protection minimum contre les aléas de ruissellement au printemps, en demande préalable, et c'est avec déception que nous avons reçu un préavis défavorable en juillet. En l'état et compte tenu que le périmètre élargi du centre sportif n'est pas en territoire d'urbanisation, il ne sera pas possible d'obtenir un permis de construire. La préservation d'une zone tampon non-cultivée sur le secteur en question (angle Nord-Est du tennis) est en cours d'analyse.

5.7.8 Service du feu



RAPPORT ANNUEL - COMPAGNIE 116 SARINE – CENTRE BATAILLON SARINE

Pour la troisième année consécutive depuis la création de la Compagnie Sarine-Centre, nous vous présentons le rapport annuel récapitulant l'ensemble des activités réalisées durant l'année 2025.

Nombre des interventions par année

Du 1er janvier à aujourd'hui, nous sommes intervenus à 26 reprises.

Les types d'intervention sont selon la statistique du bataillon :

- 8 Interventions lutte contre le feu
- 6 Assistances techniques
- 4 Installations ou détections incendie
- 3 Eléments naturels
- 2 Défenses hydrocarbures, les dernières car nous n'intervenons plus dans ce genre de situation
- 2 Interventions diverses (donner une clé à la Coop)
- 1 Défense A/B/V

En parallèle, voici quelques informations des interventions au niveau du bataillon :

Le bataillon a effectué 491 interventions jusqu'au 15 novembre 2025.

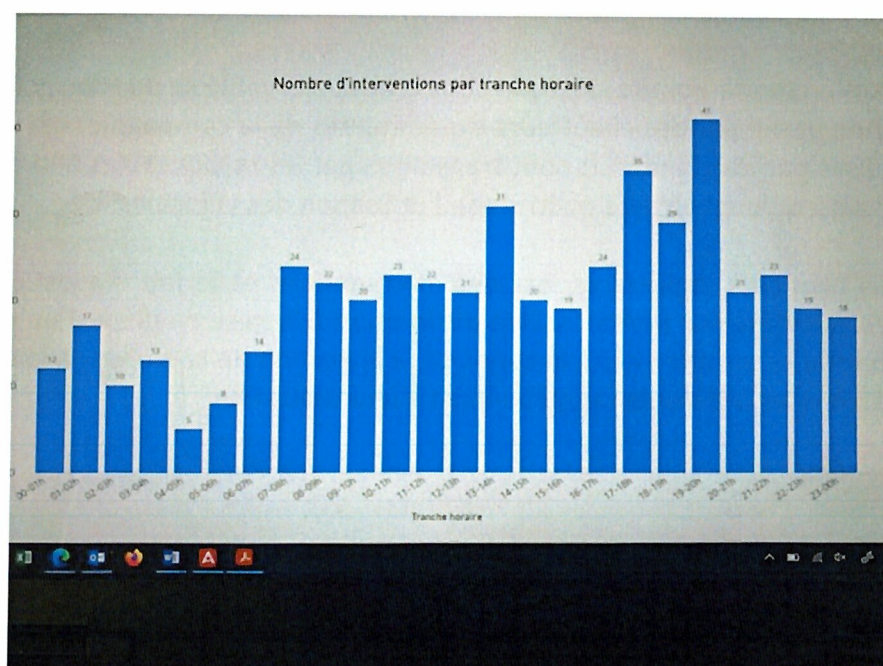
Le tableau compare les alarmes entre 2015 et 2025 (alarmes par mois).

À noter que les interventions sont comptabilisées au 30.10.2025.

Année	Janv	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
2015	23	25	32	40	47	30	27	43	30	28	37	30	392
2016	28	17	25	29	37	33	39	32	37	33	27	33	370
2017	32	25	27	30	26	30	39	29	42	33	27	37	377
2018	32	33	38	42	41	45	39	38	30	24	28	31	421
2019	24	26	48	30	26	32	40	27	40	29	50	27	399
2020	28	41	25	23	30	37	38	44	63	42	25	31	427
2021	37	29	24	45	47	49	78	34	41	34	44	30	492
2022	26	37	37	38	46	45	39	97	49	39	30	31	514
2023	49	37	52	43	44	49	76	45	50	42	56	53	596
2024	44	39	47	41	40	54	63	55	39	53	50	46	571
2025	40	36	32	46	47	48	67	45	60	31	16		468

Heures d'alarme

Le tableau suivant met en évidence les heures d'alarme des 491 interventions du bataillon Sarine jusqu'à fin octobre 2025.



Manifestations

Durant l'année 2025, le personnel de la compagnie a été mis à disposition de plusieurs manifestations :

- Circulation pour diverses manifestations
- 1^{er} août : assurer la sécurité de la manifestation ainsi que celle du feu
- Cortège de St-Nicolas
- Formation au Centre de Seedorf
- Participation avec les JSP-Manifestations 2026 Gironz jeunesse, fête des solistes à Matran

Le professionnalisme contribue à renforcer la présence et la crédibilité de notre compagnie auprès de la population.

Instruction et formation

L'année 2025 a été marquée par la poursuite du programme d'instruction réglementaire : cours de cadres, exercices internes, formations pratiques et collaborations avec le bataillon.

Des formations internes ont été dispensées pour maintenir un haut niveau de compétence, notamment :

- Formation continue pour officiers et sous-officiers
- Exercices d'intervention en commun avec le bataillon
- Formation des nouveaux chauffeurs TP et du véhicule de transport de matériel
- Formation continue des machinistes MP
- Formation en 2 étapes du BLS AED

Différentes personnes ont également suivi les cours ECAB pour se former dans différents modules ; respectivement 5 sapeurs pour le cours de base SP, et 9 sapeurs pour le cours de base PR.

Les chauffeurs du camion tonne-pompe ainsi que pour le nouveau véhicule de transport de matériel sont formés en grande partie par des chauffeurs expérimentés de la compagnie. Les compétences et l'expérience acquises par les chauffeurs sont transmises par les responsables afin d'assurer une conduite de qualité ainsi qu'une parfaite maîtrise de l'utilisation des véhicules.

Ces engins sont des éléments importants lors des interventions et le fait d'avoir un chauffeur-machiniste formé en conséquence permet d'être performant à la mise en place d'un dispositif lors d'un sinistre. Les chauffeurs sont formés à la conduite, à la gestion de la pompe, à la connaissance du matériel disposé dans les différents rangements et à leur utilisation.

Gestion de la compagnie

Pour permettre une bonne gestion de la compagnie, l'État-Major a siégé à 5 reprises. En parallèle des EM de la compagnie, le commandant participe aux EM du bataillon.

Effectif au 1 janvier 2026

Liste de l'effectif de la compagnie Sarine Centre au 01.01.2026.

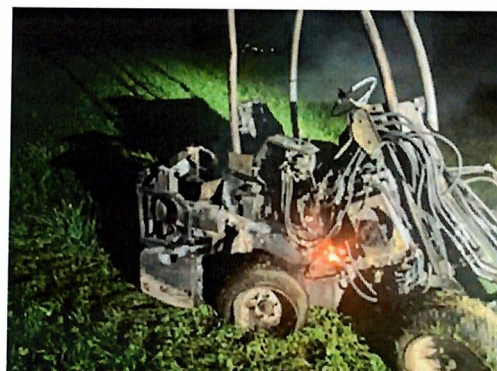
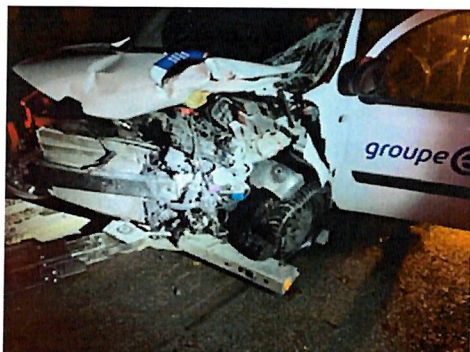
Effectifs	Nombre
Officiers	15
Sous-Officiers	14
Fourrier	1
Sapeurs	31
Total	61
Spécialisations	Nombre
Sapeurs PR	36
Chauffeurs TP	20

Matériel, équipement et gestion

La gestion du matériel et de l'équipement est assurée par le bataillon. Chaque compagnie a un responsable pour le matériel. Les responsables du matériel surveillent que le matériel est en état et travaillent avec le bataillon pour les mises à jour des différents appareils. Le matériel est acheté par le bataillon et réparti dans les compagnies selon les besoins.

Nos responsables du matériel s'occupent avec passion et professionnalisme du matériel nécessaire pour nos différentes missions. Sans leur contrôle rigoureux, nous ne pourrions intervenir correctement.

Photos année 2025



5.8 Dicastère 8 : Bâtiments et développement durable

Ce dicastère est géré par Mme Maryline Dafflon, Conseillère communale.

5.8.1 Bâtiments communaux

Les bâtiments scolaires regroupant les salles de classes, la salle de gym, les containers provisoires, la bibliothèque, l'administration communale, les locaux de la voirie, le bâtiment de l'Aigle Noir et le Centre sportif des Simon forment l'ensemble des infrastructures faisant partie des bâtiments communaux. Les travaux habituels de maintenance de ces bâtiments ont été effectués (éclairage, peinture, etc.).

Aigle Noir

Dans le cadre des travaux de mise en conformité liés à la sécurité incendie, des travaux de peinture ont été effectués par étapes tout au long de l'année 2025. Ces interventions ont concerné le corridor principal, la cuisine ainsi que l'étage. Afin de répondre aux normes d'hygiène en vigueur dans la cuisine, le carrelage des crédences a été recouvert d'une peinture adaptée. Les joints en silicone autour des plans de travail ont été refaits, de même que ceux situés à la base des meubles. Une plaque en inox sur mesure a également été installée afin d'isoler l'évier destiné au lavage des denrées alimentaires.

Enfin, plusieurs travaux d'entretien courant ont été réalisés dans le cadre du suivi régulier des installations. Les mises aux normes incendie et sanitaires sont prévues dans la modernisation du rez-de-chaussée et du sous-sol du bâtiment ; celles-ci devraient débutées en 2026.

Périmètre scolaire

Dans les bâtiments du périmètre scolaire existant ainsi que dans la Maison communale, plusieurs travaux d'entretien ont été réalisés en 2025 : le changement des supports de douche dans les vestiaires hommes du Complexe communal, le changement du système d'adoucisseur d'eau potable, l'entretien des engins de gym et la commande de matériel de gym.

Maison communale

Afin d'optimiser l'éclairage dans tous les bâtiments publics, une analyse a été effectuée dans la salle du Conseil communal, du bureau technique et du bureau des finances pour un changement en 2026.

5.8.2 Agrandissement du périmètre scolaire : gel du projet

Même si le Conseil communal reconnaît le besoin de nouvelles classes, il a décidé, lors de sa séance du 1er décembre 2025, de geler le projet d'agrandissement du périmètre scolaire jusqu'à la fin du processus d'étude de fusion avec les communes environnantes (Autigny, Cottens, Chénens, La Brillaz et Neyruz).

Le projet du périmètre scolaire a été mené jusqu'à la mise à l'enquête publique.

Les raisons principales de cette décision sont les suivantes :

- L'étude de fusion des communes qui sera prochainement lancée, suite au sondage effectué auprès de la population, devra intégrer les besoins de toutes les communes concernées afin de développer une vision partagée.
- Les tendances dégagées par la planification financière mise à jour avec les derniers chiffres annoncés démontrent une hausse marquée de la fiscalité, avec beaucoup d'incertitudes.
- Les procédures actuelles de révision de notre plan d'aménagement local (PAL) sont toujours en cours et retardent l'encaissement des produits divers projetés.
- Les ventes de terrains et la réalisation de nouveaux lotissements générant des recettes fiscales supplémentaires sont actuellement encore trop incertaines.
- Les dernières statistiques de l'OFS démontrent une baisse de la natalité, d'où une réduction des effectifs scolaires.

Le Conseil communal réitère ses remerciements aux membres de la Commission de projet créée à cet effet ainsi qu'au bureau d'architecture lauréat (STOA architectes Sàrl) pour leur engagement et pour l'excellente collaboration.

5.8.3 Transition énergétique

Alimentation durable

Comment apporter de la durabilité dans votre assiette ? Accompagnée par l'entreprise Vege'table et co-organisé avec la Commission 3^E (Energie, Environnement, Economie), les Neyruziennes et Neyruziens ont renforcé leurs connaissances en cuisine durable à travers un atelier pratique, ludique et convivial qui a eu lieu le samedi 22 novembre 2025. Ils sont repartis avec un e-book de recettes respectueuses de leur santé et de la nature et beaucoup de nouvelles inspirations.

Emissions de CO₂ : où en sommes-nous à Neyruz ?

En 2023, le Conseil communal, avec l'appui de la Commission 3^E, a mandaté une entreprise externe afin de mesurer les émissions CO₂ générées par les activités de l'Administration communale, ainsi que celles produites par les actrices et acteurs présents sur le territoire communal (citoyens.nnes et entreprises). L'objectif de ce bilan était d'évaluer la situation actuelle au regard de l'objectif de neutralité carbone fixé par la Confédération à l'horizon 2050.

Les résultats montrent que l'Administration communale a émis 505 tonnes de CO₂ en 2022, soit l'équivalent d'environ 250 voitures de tourisme à essence parcourant chacune 10'000 km par an. Les actions déjà entreprises par la Commune permettront de réduire ces émissions à environ 300 tonnes de CO₂ d'ici 2030, un niveau quasiment aligné avec la trajectoire requise pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Ces actions comprennent notamment le remplacement de la chaudière à bois vieillissante du réseau de chauffage à distance (à travers Neyergie SA), le raccordement du bâtiment de l'Aigle Noir à ce réseau, et, dans le futur, le remplacement du chauffage mazout du bâtiment des Simon par une pompe à chaleur. En outre, des ateliers de sensibilisation à la réduction de l'empreinte carbone et aux économies d'énergie ont été organisés en 2024 pour le personnel de l'Administration et le corps enseignant.

Pour les prochaines législatures, l'atteinte de la neutralité carbone d'ici 2050 nécessitera des mesures allant au-delà des seuls aspects énergétiques. Cela inclut par exemple la mise en place d'une politique d'achats durables ou l'élaboration d'un plan mobilité visant à réduire l'impact carbone des achats et déplacements pendulaires des employé.e.s. L'ensemble de ces démarches contribuera ainsi à l'exemplarité de l'Administration communale en matière de développement durable.

A l'échelle du territoire communal, ce bilan montre qu'en 2022, chaque Neyruzien.ne a émis en moyenne 10.5 tonnes de CO₂. Les principales sources d'émissions sont nos modes de transports (déplacements en Suisse et à l'étranger), notre logement (chauffage, construction), notre consommation (biens, loisirs, alimentation) et nos finances (choix d'investissement). Atteindre la neutralité carbone demande de réduire ces émissions de 50% d'ici 2030 afin d'atteindre environ 2 tonnes de CO₂ par habitant.e d'ici 2050. La réalisation de cet objectif repose en grande partie sur les choix individuels. Dans ce domaine, la Commune joue avant tout un rôle de sensibilisation et d'incitation à l'action.

Dans cette optique, la Commune et la Commission 3E ont organisé diverses actions de sensibilisation, tels qu'une "fresque du climat", des "conversations carbone", des soirées dédiées à la rénovation des bâtiments, ou encore un atelier de cuisine durable. Les entreprises et commerces neyruziens ont également été soutenus à travers des comptoirs, des petits déjeuners thématiques et une plateforme de référencement (entreprises-neyruz.ch).

Enfin, pour que la Suisse atteigne la neutralité carbone, il sera essentiel, lors des prochaines législatures, de poursuivre les efforts dans les domaines du transport, de la consommation responsable et de la finance durable, tout en menant des actions d'adaptation au changement climatique (par ex : digues contre les inondations ou création d'îlots de fraîcheur).

Subventions communales pour les énergies renouvelables 2025

En 2025, il n'y a pas eu de budget prévu pour des subventions communales en lien avec les énergies renouvelables. Relevons toutefois que les changements de système de chauffage font partie des demandes d'autorisation de construire constantes puisque les subventions au niveau cantonal sont, elles, maintenues.

Ci-dessous, les installations effectuées entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2025 (selon l'état des dossiers FRIAC et les dispenses de permis de construire).

Types de mesures en résumé	2021	2022	2023	2024	2025
PV avec dispense permis	14	49	26	15	19
PV avec permis	6	1	1	3	1
Poêle à bois		3	3	0	0
Chauffage à bois		2		0	0
Chauffage à pellets		1		0	0
Isolation thermique	2			3	0
PAC air-eau	7	16	5	10	8
PAC sol-eau	7	7	5	2	3
CAD		1			0
Total	36	80	40	33	31

Neyergie, déjà 10 bougies !

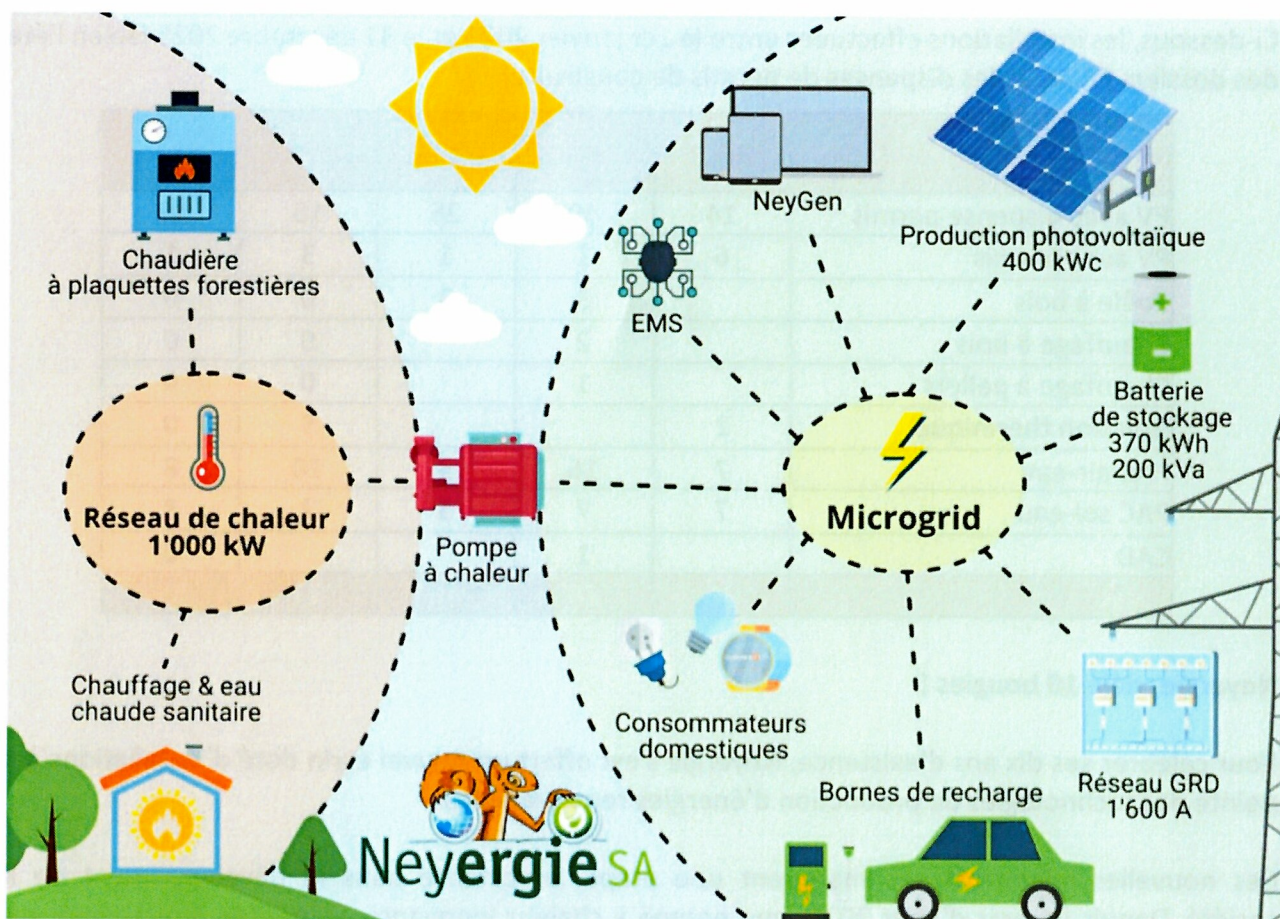
Pour célébrer ses dix ans d'existence, Neyergie s'est offert un nouvel écrin doté d'installations à la pointe des technologies de production d'énergies renouvelables.

Ces nouvelles infrastructures marquent une étape importante dans le développement de la société. Depuis le mois d'août 2025, une pompe à chaleur innovante, alimentée directement par l'énergie photovoltaïque produite sur le périmètre communal, assure la production de chaleur pour le réseau de chaleur. Cette gestion active et intelligente des ressources est pilotée par un système de contrôle, basé sur des algorithmes, développé en collaboration avec l'EPFL, lequel optimise à la fois le confort des clients, la performance énergétique et la rentabilité financière des investissements.

Avec un investissement de plus de deux millions de francs, ce projet a pu voir le jour grâce à une étroite collaboration avec les Autorités communales, garantes du financement bancaire, et au soutien d'investisseurs privés via les prêts LEFAP.

En signe de remerciements à ses partenaires, Neyergie a organisé le 18 novembre 2025 une rencontre conviviale à l'occasion de la visite des représentant.e.s de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). Ils ont pu constater que l'ensemble des équipements - batteries de stockage, microgrid pour la distribution électrique et pompe à chaleur - fonctionne parfaitement et répond aux exigences industrielles les plus élevées.

Une première visite des installations avait eu lieu en septembre 2025 à l'occasion de laquelle Neyergie a eu l'honneur d'accueillir les représentant.e.s de l'association Habitat durable, ainsi que plusieurs membres des Exécutifs communaux de différentes communes, dont Neyruz.



5.8.4 Soutien à l'économie locale

Afin de soutenir l'économie locale et rendre visible les entreprises et commerces neyruziens, ainsi que favoriser une consommation locale, des petits déjeuners sont organisés une à deux fois par année. Le 8 avril 2025, un atelier a eu lieu au sujet de « Comment se démarquer parmi la concurrence ? », organisé par F+F studio.

Toutes les enseignes neyruziennes sont à retrouver ici : <https://entreprises-neyruz.ch/fr/shops>

5.9 Dicastère 9 : Finances et constructions

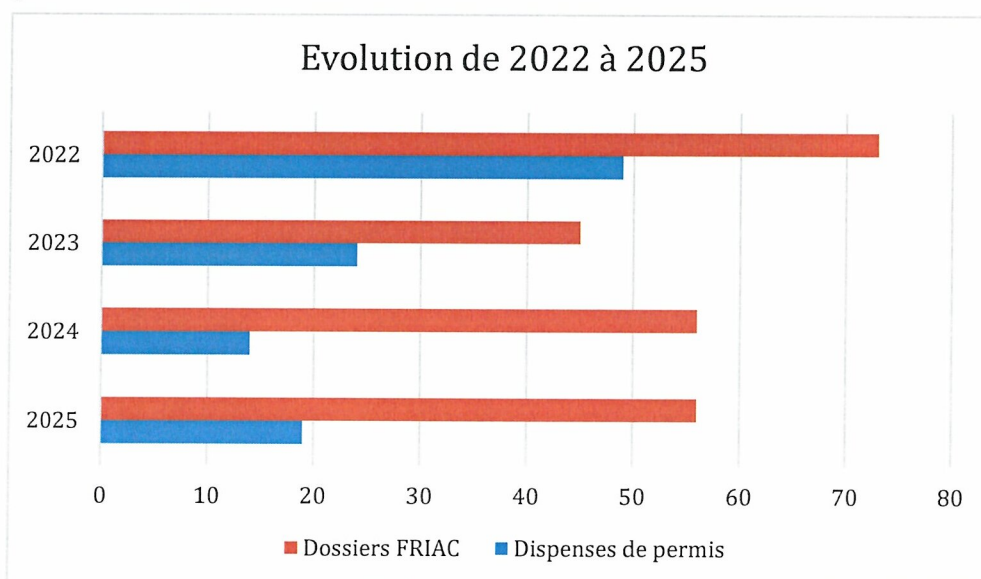
Ce dicastère est géré par M. Jean-Noël Gendre, Conseiller communal.

5.9.1 Les demandes de permis de construire 2025

Depuis la mise en application de la plateforme FRIAC en 2019, la Commune de Neyruz a enregistré 362 demandes, toutes catégories confondues (demandes préalables, procédures simplifiées, procédures ordinaires et procédures cantonales).

En 2025, le Service technique communal (ST) a traité 56 nouvelles demandes de permis de construire regroupant des demandes de permis de construire en procédure ordinaire et simplifiée et des demandes préalables, auxquelles s'ajoutent 19 dispenses de permis de construire pour la pose de panneaux photovoltaïques, soit un total de **75** dossiers traités.

En comparaison, en 2024 les demandes traitées étaient de 56 et 14 dispenses de permis, en 2023 de 69 dont 45 demandes de permis et 24 dispenses, en 2022 de 122 dont 73 demandes de permis et 49 dispenses.



Les types de demandes de permis de construire 2025 ont porté sur :

Type d'objets enregistrés en 2025

- | | |
|--|---|
| ■ Système de traitement de la STAP | ■ Halles de stockage |
| ■ Construction d'un immeuble | ■ Ouvrage de protection contre le ruissellement |
| ■ Transformation intérieure | ■ Changement de chauffage |
| ■ Panneaux solaires en protection du site bâti | ■ Mise en conformité d'un mur |
| ■ Implantation d'un cabanon de jardin | ■ Installation d'un couvert à voiture |
| ■ Construction d'une piscine enterrée | ■ Installation provisoire de containers |
| ■ Installation d'un bancomat îlot | ■ Installation d'une palissade |

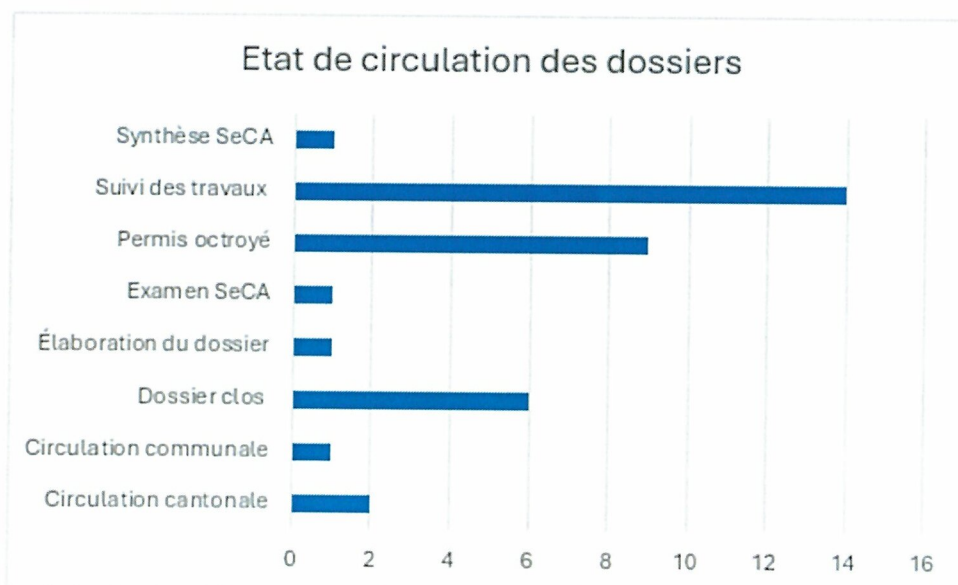


En 2025 encore, les changements de système de chauffage sont ceux qui ont été le plus demandés.

Quelques dossiers particuliers nous sont parvenus en 2025 :

- La mise en place d'un bancomat
- La réalisation d'un système de traitement et la mise en conformité de la STAP Entre-Essiva
- Le réaménagement de la déchetterie communale.

A quelles étapes sont les dossiers 2025 au 31 décembre 2025 ?



6. Comptes 2025

Pour la partie financière de ce rapport de gestion 2025, vous trouverez ci-après, une présentation synthétique du compte de résultats et des investissements par dicastère.

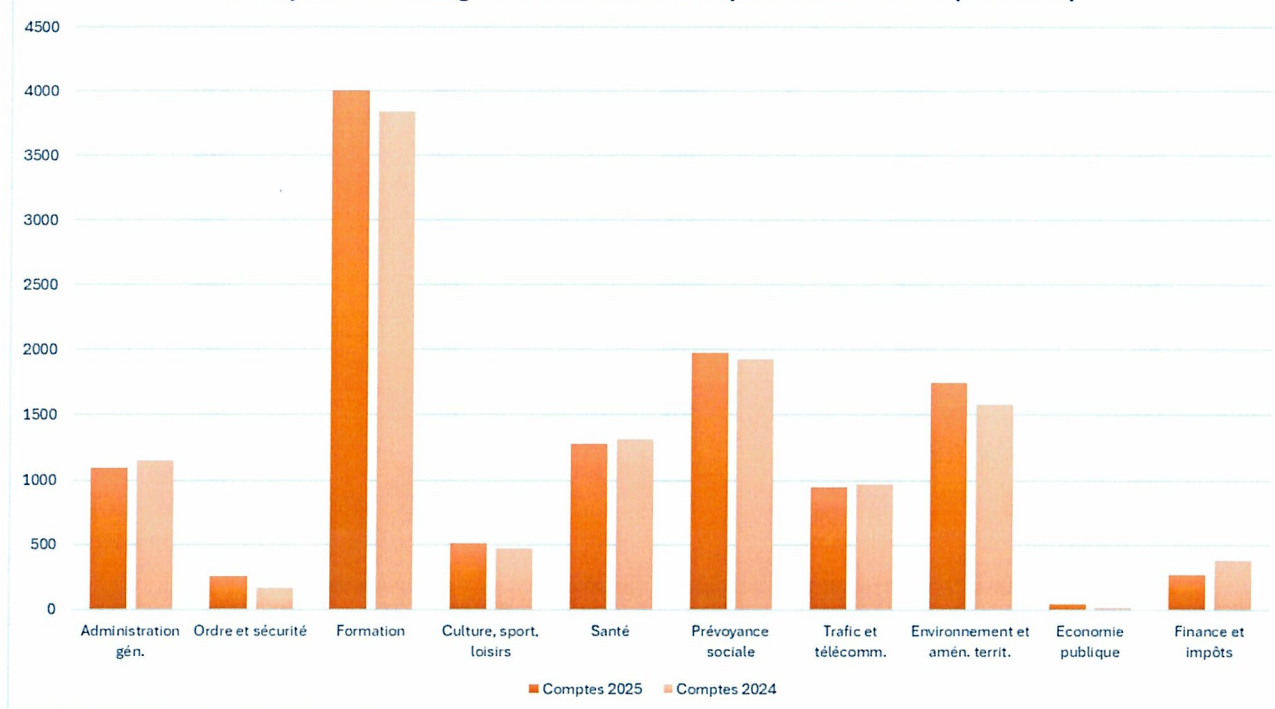
Récapitulation du compte de résultats :

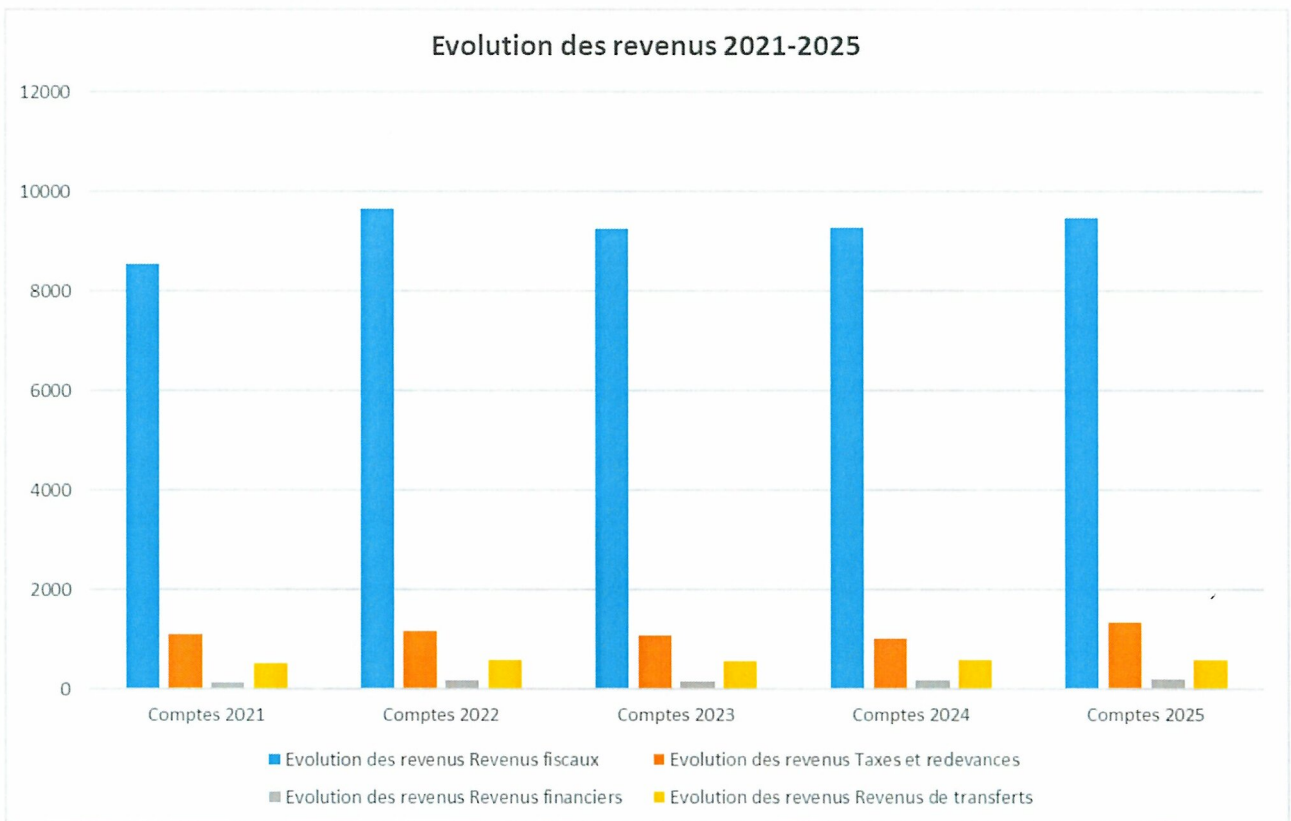
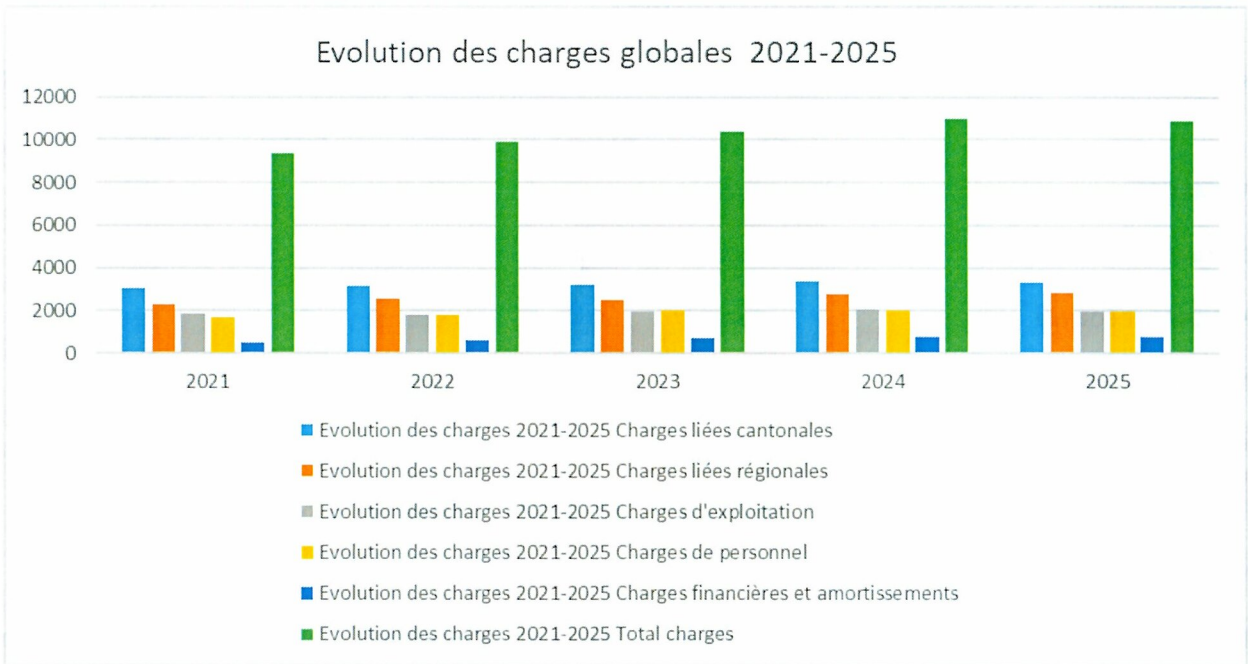
Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0. ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1'092'160.21	77'320.70	1'094'075.00	20'540.00	1'149'026.76	20'090.05
1. ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	254'160.40	62'323.90	289'615.00	71'500.00	162'180.50	64'363.00
2. FORMATION	4'000'677.82	60'227.73	4'045'245.00	54'250.00	3'846'009.33	31'969.50
3. CULTURE, SPORT ET LOISIRS	512'594.07	141'534.60	583'115.00	142'610.00	467'729.72	104'866.66
4. SANTÉ	1'278'728.70	13'609.50	1'379'515.00	13'000.00	1'318'671.05	14'306.70
5. PRÉVOYANCE SOCIALE	1'977'644.60	43'894.80	1'928'555.00	50'100.00	1'926'650.25	46'721.50
6. TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	948'538.70	52'374.30	928'340.00	51'000.00	971'696.71	57'059.80
7. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	1'743'982.39	1'388'592.73	1'878'820.00	1'408'905.00	1'581'851.91	962'549.54
8. ÉCONOMIE PUBLIQUE	41'733.50	6'244.00	47'760.00	10'000.00	21'426.31	7'399.70
9. FINANCES ET IMPÔTS	265'017.57	10'577'916.51	354'410.00	10'661'030.00	376'334.15	10'405'850.75
TOTALISATION	12'115'237.96	12'424'038.77	12'529'450.00	12'482'935.00	11'821'576.69	11'715'177.20
Résultat	308'800.81			46'515.00		106'399.49

Récapitulatif du compte des investissements :

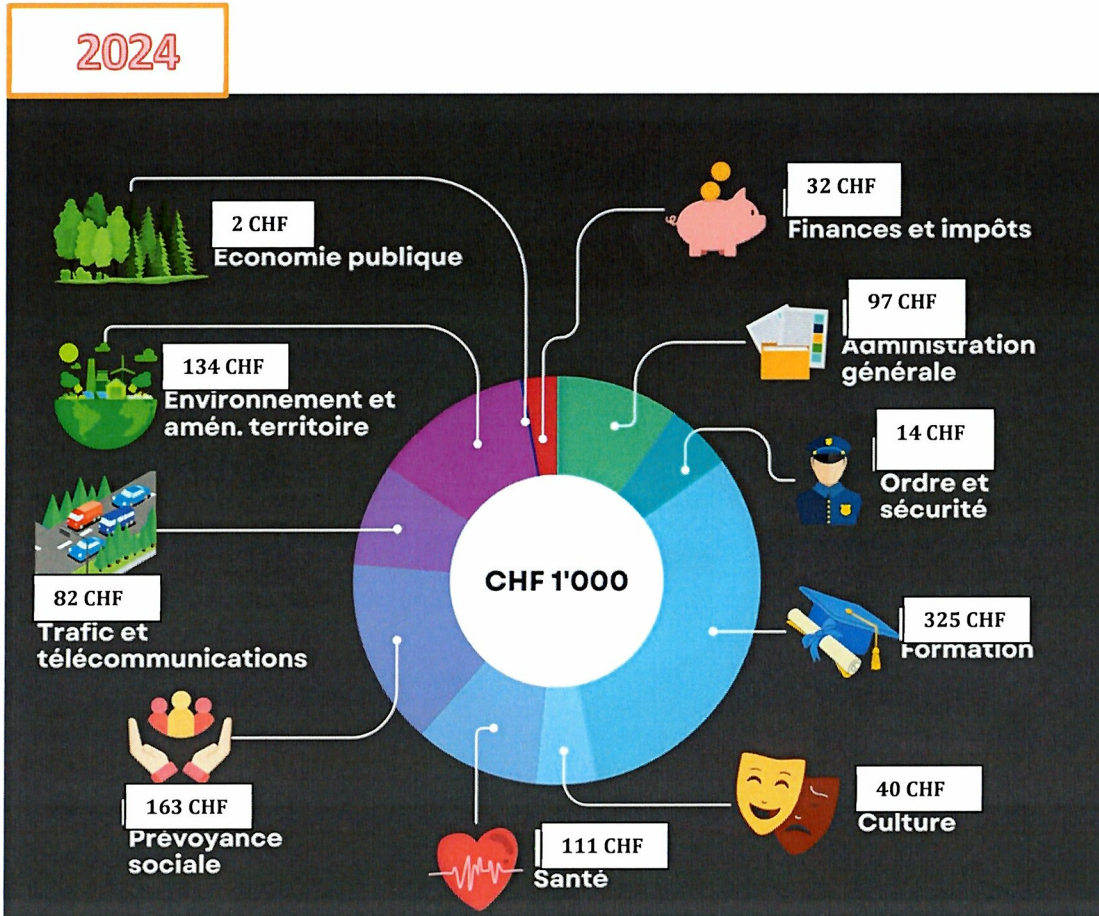
Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2. FORMATION	678'838.42		1'200'000.00		287'737.44	
3. CULTURE, SPORT ET LOISIRS	229'280.10	83'010.55	2'010'000.00	92'000.00	63'938.25	3'974.00
5. PRÉVOYANCE SOCIALE	639'965.17	44'422.45	1'090'000.00		316'310.82	
6. TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	208'368.87		2'564'000.00		185'665.25	
7. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	372'611.25	45'613.90	2'637'000.00	352'000.00	943'111.25	144'922.05
8. ÉCONOMIE PUBLIQUE	132'307.65	600'000.00	600'000.00		139'009.00	
9. Finances et impôts					200'000.00	
TOTALISATION	2'261'371.46	773'046.90	10'101'000.00	444'000.00	2'135'772.01	148'896.05
Résultat		1'488'324.56		9'657'000.00		1'986'875.96

Comparaison charges communales comptes 2025 et 2024 (en KCHF)

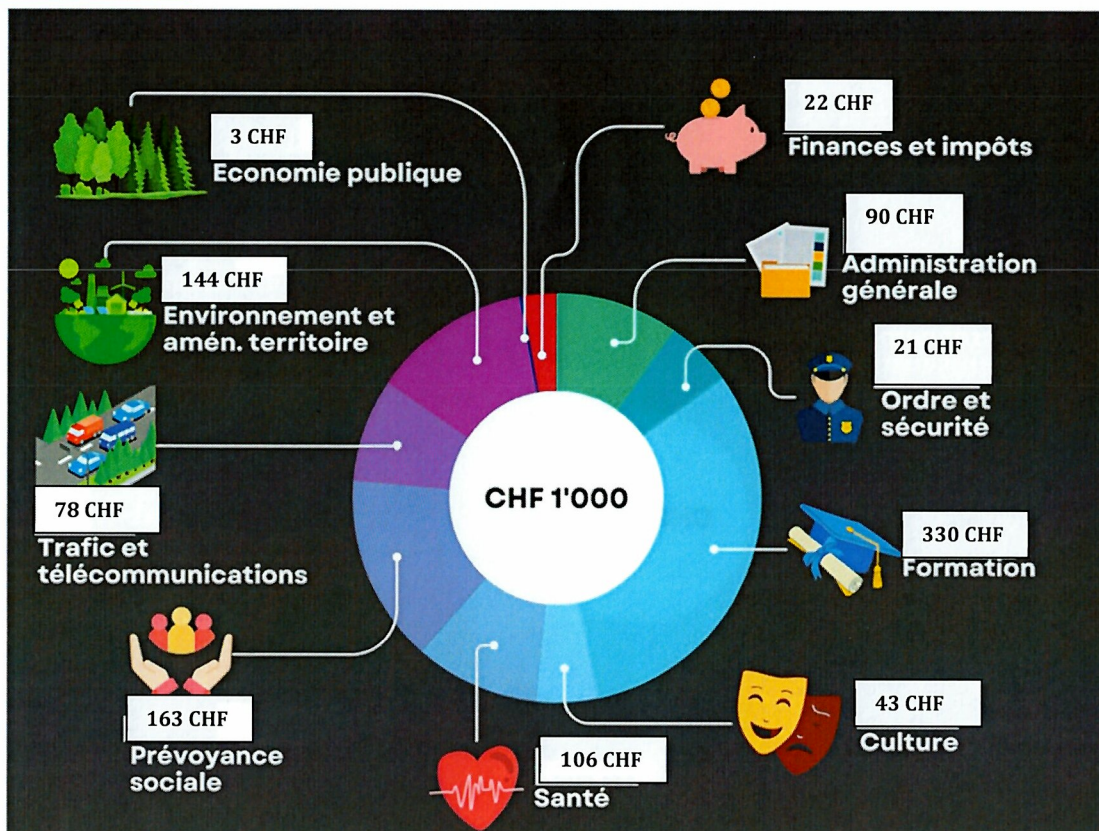




Pour CHF 1'000.00 dépensés, où va l'argent du contribuable ?



2025



Pour des informations plus détaillées, vous pouvez vous référer au message du Conseil communal relatif aux comptes 2025.

7. Développement durable

Ce dicastère est géré par Mme Maryline Dafflon, Conseillère communale. Le texte ci-dessous a été rédigé par M. Christophe Labaloue, délégué à l'énergie et au développement pour la Commune de Neyruz. Le développement durable étant transversal à tous les dicastères, ce point de situation a été élaboré avec la collaboration de tous les conseillers et conseillères communaux.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter la stratégie de développement de Neyruz : <https://www.neyruz.ch/energie/agenda-2030>

Point de situation sur l'Agenda 2030 de la Commune de Neyruz

Pour rappel, l'Agenda 2030 a pour but de canaliser les efforts des pays membres de l'ONU sur 17 objectifs de développement durable (ODD) jusqu'à 2030 et couvrant les dimensions économiques, sociétales et environnementales de l'activité humaine. La Suisse contribue à cet engagement collectif au travers de son Agenda 2030. Le Canton de Fribourg en a fait de même au travers de sa stratégie de développement durable. Neyruz leur a emboîté le pas fin 2022 avec son Agenda 2030. Sa mise en œuvre a débuté en 2023. 2025 est donc la 3^{ème} année de mise en œuvre. En voici les éléments clés.

L'objectif 2025 était d'assurer le déploiement de 68 actions. La mise en œuvre 2025 s'est une nouvelle fois bien déroulée avec un taux de mise en œuvre de nos actions toujours de l'ordre de 80%. Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de succès pour 2025 couvrant chacun des axes de notre Agenda 2030.

Concernant **l'axe social (ODD 3,4,5,10,11)**, des travaux importants ont été achevés : la nouvelle maison de l'enfance a été inaugurée, la place de jeux des Simon et les boîtes à livres ont été rénovées, la passerelle avec Hauterive réouverte, et la Ludothèque agrandie. En termes d'activités et d'évènements, Midnight Neyruz, le pumtrack, le Carnaval, et la 2^{ème} volée des jardins partagés ont à nouveau été des succès. A noter aussi que les repas à domicile ont été étendus aux fêtes de Noël, qu'un boulanger est maintenant présent tous les derniers dimanches du mois au four à pain, et que le contenu des boîtes à jeux (box-up) a été renouvelé en fonction des statistiques d'usage. Enfin, le nouveau Règlement pour le personnel de l'Administration communale a été approuvé par le Conseil Général.

Sur **l'axe environnemental (ODD 2,6,7,11,13,15)**, des travaux importants ont aussi été à l'honneur : la nouvelle chaudière du chauffage à distance a été inaugurée et la rénovation de la déchetterie et de l'éclairage des routes a été achevée. Pour les économies d'eau, dans la continuité de la nouvelle tarification, les fuites du réseau d'eau du territoire communal ont été évaluées. En termes de biodiversité, une clause d'arborisation indigène a été ajoutée aux baux pour les parcs agricoles et la mise à ciel ouvert du ruisseau Pré-Aubert intégrée au PDCom. Enfin, un rapport final sur le bilan carbone de Neyruz a été publié sur le site de Neyruz et un atelier cuisine durable tenu avec les habitants.e.s.

Sur l'axe économie locale et collaboration (ODD 8, 12, 17), le soutien à l'économie locale s'est poursuivi avec un petit déjeuner et un apéritif des entreprises ainsi qu'une promotion régulière de la plateforme internet. Deux rencontres avec les communes de Sarine-Ouest ont à nouveau eu lieu concernant l'énergie et le développement durable.

Objectifs et actions 2022 à 2026 (et au-delà jusqu'à 2030)	Implicatio	Budget 2022	Budget 20	fin-2023	Budget 2024	Fin-2024	Budget 2025	Fin-2025	2021	2027
I. Axe Social										
Soutien des ainé-e-s, mixité sociale et intergénérationnelle, intégration des jeunes et renforcement de la cohésion sociales - ODD 3, 10, 11										
Soutien des ainé-e-s, mixité sociale et intergénérationnelle										
Réalisation du concept Senior+	E&I		5'000.00		3'000.00					
<i>Création d'un document regroupant les adresses et téléphone utiles aux ainé-e-s (d'une page informative dans l'Ecureuil et sur le site de Neyruz ; Diffusion d'un document informatif pour les ainé-e-s arrivant à Neyruz)</i>	E&I			Fait					x	
<i>Mise en place de cours de base en informatique (avec les jeunes)</i>	E&I					Pas fait		Pas fait		x
<i>Mise en place d'un service de courses alimentaires</i>	E&I			Pas débuté						x
<i>Organisation d'ateliers (dont ProSenectute)</i>	E&I			Pas débuté		Fait				x
<i>Jardins potagers partagés</i>	E&I			Fait		Fait		Fait	x	
<i>Récupération des déchets pour les personnes âgées et à mobilité réduite et en collaboration avec société de jeunesse</i>	CC		1'500.00	Fait	1'500.00	En cours		Fait	x	x
<i>Mise en place d'un service de transports local</i>	E&I		4'000.00	Fait	3'000.00	Fait		Fait	x	
<i>Repas à domicile</i>	E&I	1'175.00	3'300.00	Fait	2'790.00	Fait		Fait	x	x
<i>Analyse pour la création d'appartements adaptés pour sénior-e-s</i>	CC			En cours		En cours		En cours	x	
Réalisation d'activités et d'événements villageois liés à la commission Entraide (par exemple : rencontres de printemps, entraide entre voisin-e-s / tandems jeunes-ainé-e-s, collaboration Ecole/Jeunesse/EMS, réseau de personne ressources, mise en valeur du travail des citoyennes neyruziennes)	E&I		6'000.00	En cours	6'000.00	Fait		Fait	x	x
			-1'000.00							
Promotion de la santé et intégration des jeunes (mandat REPER)										
Actions socio-éducatives, permanence sociale de rue, accompagnements individuels ou familiaux, coaching de projets, démarche communautaire, travaux en réseau et partenariats	E&I		40'000.00	Fait	40'000.00	Fait		Fait	x	x
			-10'000.00							
Promotion de la cohésion sociale										
Organisation de divers événements (balades gourmandes avec les sociétés locales, marchés, petits déjeuners villageois, projet de skate-park provisoire et mobile "pumptrack", etc)	CSL	3'000.00	5'500.00	Fait	7'000.00	Fait		Fait	x	x
Exploitation du four à pain	CSL	1'200.00	1'200.00	Fait	1'200.00	Fait		Fait	x	x
Mise en place d'un calendrier des manifestations communales	CSL			Fait		Fait		Fait	x	x
Soutien financier aux sociétés sportives et culturelles et soutien à la promotion de leur activité	CSL			Fait		Fait		Fait	x	x
<i>Sociétés culturelles</i>	CSL	18'640.00	25'000.00						x	x
<i>Sociétés sportives</i>	CSL	25'060.00	26'850.00						x	x
<i>Mouvement Les Ecureuils</i>	CSL	12'000.00	12'000.00						x	x
<i>Dons pour anniversaire de sociétés</i>	CSL	6'000.00	2'000.00						x	x
Dons pour diverses manifestations	CSL	1'000.00	1'000.00	Fait	2'800.00	Fait		Fait	x	x
Noël des ainé-e-s	CSL	5'000.00	5'000.00	Fait	6'000.00	Fait		Fait	x	x
Subvention fête nationale	CSL	3'000.00	3'000.00	Fait	3'000.00	Fait		Fait	x	x
Dons aux nonagénaires	CC	3'000.00	3'000.00	Fait	3'000.00	Fait		Fait	x	x
Participation financière de la commune à Fribourg solidaire (1CHF par an par habitant.e) et diverses associations	CC	5'000.00	5'000.00	Fait	5'000.00	Fait		Fait	x	x
Soutien ponctuel aux jeunes sportives/sportifs et artistes	CSL	1'000.00	1'000.00	Fait	1'000.00	Fait		Fait	x	x

Accès à un enseignement de qualité et promotion de la culture, ODD 4 et 10										
Soutien à la bibliothèque mixte Terre-Lune, collaboration avec les bibliothèques locales	CC	50'000.00	52'000.00	En cours	53'785.00	En cours		Fait	x	x
Analyse d'un projet de maison de la culture incluant bibliothèque et espace interculturel	CSL									x
Boîtes à livres	CSL	0.00	0.00	Fait	0.00			Fait	x	x
Valorisation de la Ludothèque	CSL			Fait		Fait		Fait		
Célébration de la majorité citoyenne (AG culturel offert ou autre, repas et sortie)	CSL	2'000.00	2'000.00	Fait	0.00	Fait		Fait	x	x
Achat d'abonnements bibliothèques diverses	CSL	2750.00	2'000.00	Fait	2'000.00	Fait		Fait	x	x
Réalisation d'un plan de mobilité scolaire (dont semaine sans voiture à l'école et trajet scolaire plus ludique et social)	Conseil Parents			Pas débuté				Pas fait		
Organisation d'actions sensibilisant les familles au développement durable, dont canapé forestier	Conseil Parents			Fait		En cours		Pas fait	x	x
Implication des aîné-e-s à l'école	Conseil parents			Fait		Fait		Fait	x	x
Organisation d'événements (lotos des enfants, vente de sapins, jus de pommes, les Médiévales, présence dans les marchés neyruziens, carnaval, etc)	Conseil Parents			Fait		Fait		Fait	x	x
Agrandissement du périmètre scolaire, respectant les 3 dimensions du développement durable	CC			En cours		Fait		Fait	x	x
Accessibilité du village pour toutes et tous - ODD 10										
Amélioration l'accès à l'information pour les habitants sur le site internet de Neyruz et/ou avec l'aide d'autres outils numériques ("application iSarine")	CC			Fait		Fait		En cours	x	x
Accès adaptés aux personnes à mobilité réduite dans les bâtiments communaux	CC			Fait		Fait			x	x
Projet d'amélioration de l'accès aux quais CFF				En cours		Fait		En cours		
Démarches pour l'implantation d'un centre de santé dans le village	CC					En cours		En cours	x	x
Employeur exemplaire et égalité homme-femme, ODD 3, 5 et 10										
Cadre de travail attractif	CC	x		En cours		Fait		Fait	x	x
Promotion de l'égalité homme-femme dans les services communaux (salaires et nombre de personnes)	CC	x		Fait					x	x
Promotion du langage épïcène	CC			Fait					x	x
Promotion des femmes dans les futures élections communales	CC							Pas fait	x	x
Analyse d'une mise en place d'un système AES avec des horaires étendus et d'un soutien à la garde des enfants adaptée au nouveau monde du travail et à tous engagements personnels ou politiques	CC								x	x
Favoriser le bien-être, santé et pratique du sport - ODD 3										
Installation de défibrillateurs sur le territoire communal et mise en place de cours gratuits à la population pour leur utilisation	CSL	4500	6200	Fait	500.00	Pas fait		En cours		
Consultation de puériculture organisée par la Croix-Rouge (soutien financier de la Commune)	CC	9650	9800	Fait	1'800.00	Fait		Fait	x	x
Mise en place de groupes de pratique de sports menés par les habitant-e-s	CSL			Pas débuté					x	x
Mise en place de boîtes contenant des éléments de sport et de jeux à emprunter pour usage public (projet "box-up")	CSL		1900	Fait	3'000.00	En cours		Fait	x	
Projet "MidnightSport" pour les jeunes	CSL		25000	Fait	28'000.00	Fait		Fait		
Amélioration de la zone d'intérêt général Les Simon	CC			Pas débuté		En cours		Pas fait		
Entretien Panorama, parcours Ecureuil	CC	2000	2500	Fait	2'000.00	Fait		Fait	x	x
Entretien Place Les Simon	CC	1000	1000	Fait	1'000.00				x	x
Entretien zone de détente Les Simon	CC	2000	2000	En cours	10'000.00	En cours		Fait	x	x
Entretien de la passerelle Neyruz-Ecuvillens	CC			En cours		Pas fait		Fait		

II. Axe environnemental										
Utilisation et promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique des bâtiments - ODD 7 et 13										
Utilisation d'énergies renouvelables et amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments publics										
Définition d'un plan d'actions d'économie d'énergie	CC			Fait		En cours		En cours	x	x
Etude pour l'optimisation énergétique de l'ensemble de ses bâtiments communaux (étude de faisabilité assainissement de la Maison communale, complexe communal, école et Simon)	CC et Neyergie		21'200.00	Fait		En cours		Fait		
Raccordement du chauffage à distance à l'Aigle Noir	CC et Neyergie			Fait						
Renouvellement de la centrale de chauffe	CC et Neyergie			Fait		Fait		Fait		
Optimisation/assainissement de l'éclairage public	CC			En cours		Fait		Fait	x	x
Sensibilisation du personnel communal aux économies d'énergie, la transition énergétique et/ou autres thèmes liés aux développement durable	CC			En cours		Fait		Pas fait	x	
Label Cité de l'énergie (retrait en 2023)	3E	6'300.00	1'600.00	Fait	0.00					
Enercoach	3E	323.10	350.00	Fait	350.00	En cours		Fait		
Bilan CO2 et mesures	3E		15'000.00	Fait	16'000.00	Fait		Fait	x	
Promotion et soutien de l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments privés										
Subventions communales pour réduction des émissions CO2 (promotion des installations photovoltaïques, changement de chauffage et isolation des bâtiments chez les privés)	3E	40'000	40'000	Fait	40'000.00	Fait			x	
Sensibilisation des Neyruziennes et Neyruziens (Conférences sur l'assainissement énergétique pour les privés, Offre de cafés-conseils CCRB, Conversation Carbone, Fresque du climat, Nuit des étoiles (en août), alimentation durable)	3E	5'000.00	5'000.00	Fait	4'000.00	Fait		En cours	x	x
Gestion durable de l'eau - ODD 6										
Optimisation et vérification systématique du coefficient de ruissellement (CR) par l'administration	CC			En cours		Fait			x	x
Règlement EU/EP - promotion des mesures incitatives	CC	x		En cours		Fait			x	x
Mise en place d'un traitement des micropolluants (EU)	CC			En cours		Fait		Pas fait	x	
Traitement des chlorothalonils de EP	CC			Pas débuté		Pas fait		En cours		
Promotion d'une utilisation durable de l'eau et sensibilisation	CC	x		Pas débuté		Pas fait		Fait	x	x
Protection de la biodiversité - ODD 2 et 15										
Respect strict de l'indice "Iver" pour les nouvelles constructions	CC			Fait					x	
Elaboration de bonnes pratiques en matière de biodiversité	CC			En cours		En cours		Fait		
Cours jardinage ou prairie fleurie	3E			Fait		Fait		Pas fait		
Visite de la forêt de Neyruz, ouverte au public, par le Service des forêts et de la nature	3E			Fait					x	x
Arborisation des lieux publics et dans tous nouveaux projets d'aménagement avec amélioration régulière des places existantes, prairies fleuries et bandes de fleurs sur des tronçons de bords de route et aux alentours de bâtiments communaux, parcs et jardins	CC	10'000.00	10'000.00	Fait	10'000.00	En cours		Fait	x	x
Pas d'utilisation d'engrais minéraux ni de produits de synthèses (dans la mesure du possible) dans tous les entretiens d'espaces verts - de la part de la Commune	CC			Fait					x	x
Augmentation de plantations de haies dans les zones agricoles pour augmenter la biodiversité et limiter l'érosion	CC			Fait		Fait		Pas fait	x	
Incitation des agriculteurs neyruziens à rentrer dans le réseau agroécologique Sarine-Ouest - Commune a pris en charge 50% des frais de participation	CC	7'500.00	7'500.00	Fait	6'000.00	Fait		Fait	x	
Etude de faisabilité de mise à ciel ouvert du ruisseau Pré Aubert	CC					Fait		Fait	x	

Développement d'une mobilité durable - ODD 11										
Groupe de travail pour interconnexions mobilité douce Neyruz-Avry, ainsi que pour les déplacements de loisirs Neyruz et communes voisines	CC			Fait		Fait		En cours	x	x
Finalisation des zones 30 et 20km/h et promotion du réseau Pédibus et Vélo-bus	CC		18'000.00	En cours	inv.	En cours		En cours	x	x
Adaptation progressive (bilan carbone neutre) des véhicules/engins communaux, comprenant déjà 2 vélos électriques	CC			En cours		Fait				
Mise à disposition de cartes journalière dans la Commune Achat 2 cartes et 4 dès 2023	CC	28'000.00	56'000.00	Fait	0.00					
Ventes annuelles		-24'000.00	-49'000.00		0.00					
Analyse de la mise à disposition d'une voiture électrique auprès de la population	3E			Pas fait		Fait				
Plan de mobilité durable pour le personnel communal	CC			Pas fait		Pas fait			x	x
Chemin d'amélioration foncière	CC							Pas fait		
Création de quartiers ou constructions durables - ODD 11 et 12										
Prise en comptes de critères de durabilité pour les nouveaux quartiers ou constructions	CompPAL			Fait		Fait			x	x
Limitation des déchets - ODD 12 et 13										
Journée coup de balai pour l'école primaire et la population, accentuation du tri à l'école et explications sur le recyclage et présentation de la déchetterie	CC			Pas fait		En cours			x	x
Deux compacteurs sont accessibles durant toute la journée	CC		33'000.00	En cours		En cours		Fait		
Utilisation de la vaisselle réutilisable pour les événements villageois (avec participation financière de la Commune)	CC	2'000.00	4'800.00	Fait	3'000.00	Pas fait			x	x
III. Axe économique										
Soutien aux entreprises et commerces neyruziens, création de circuits courts et valorisation des zone d'activités - ODD 8 et 12										
Création d'un cercle d'entreprises et petits déjeuners Entreprises (2/an) et actions selon leur besoin	3E	2'000.00	1'000.00	Fait	2'000.00	Fait		En cours	x	x
Comptoir ou événement pour promouvoir les entreprises locales (nouveau depuis 2022)	3E		1'000.00	Fait	1'500.00	Fait		Pas fait	x	x
Feuilleton dans Ecuveuil et sur site internet	3E		2'000.00	Fait	0.00	Fait		Fait	x	x
Réalisation d'un guide de bonnes pratiques ou charte pour les achats responsables (pour l'administration)	3E			Pas fait		Pas fait			x	x
Offre de bons Commerçant-e-s à la population pour des actions ciblées		14'000.00	0.00							
Valorisation des zones d'activités neyruziennes	CC			En cours				Pas fait	x	x
IV. Collaboration intercommunale										
Collaboration et échange avec les autres communes, ODD17										
Organisation d'échanges d'expériences annuels sur le développement durable avec les Communes de Sarine Ouest et au-delà	CC	x		Fait		Fait		Fait	x	x
Partage d'expérience (par exemple assainissement de l'éclairage public, solutions photovoltaïques dont les communautés d'autoconsommation et ateliers de réparations, etc)	CC			Fait		Pas fait		Fait		
TOTAL										
Augmentation budgétaire 2022 à 2023 et 2023 à 2024		207'348	371'200		270'225					
			163852		-100'975					

8. Conclusion et proposition

Par l'élaboration de ce rapport de gestion de la Commune de Neyruz, le Conseil communal a répondu aux attentes de la législation sur les finances communales.

Il propose au Conseil général de lui donner décharge pour le rapport de gestion de l'année 2025.

Veuillez croire, Madame la Présidente, Madame la Vice-Présidente, Mesdames les Conseillères générales et Messieurs les Conseillers généraux, à l'expression de notre parfaite considération.

Approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 23 mars 2026.

Au nom du Conseil communal

Le Syndic :



Jean-Pierre Corpataux



Le Secrétaire :



Nicolas Wolleb